



# INDICATEURS ET CRITERES DE PERFORMANCE

**Des Grandes Ecoles de la Région Rhône-Alpes**

**Présentation des résultats de l'année 2000-2001**

Le 20 juillet 2001

Chef de projet : Philippe DHENEIN, Directeur de l'ENTPE

I-Explications générales :	4
1- Charte d'usage des indicateurs de performance de L'AGERA	4
1-1 – Rappel des objectifs recherchés	4
1-2 – Engagements pris par les membres de l'AGERA	4
1-3 – Moyens et usages	4
2- Méthode de travail :	5
3- Les nouveautés apportées en 2000-2001 :	6
4- Le comité de pilotage	6
5- Les écoles qui ont répondu à l'enquête : « année 2000-2001 »	7
Ecoles à enseignement multiple ou spécialisé:	7
6- Présentation du document :	8
II- Présentation des indicateurs de performance pour l'année 2000-2001	9
1- Des écoles ouvertes	9
1-1- Pourcentage de mobilité étudiante > à 3 mois : (= A1)	10
1-1-b- Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion : (= A1b)	11
1-2 Pourcentage d'étudiants étrangers : (= A2)	12
1-3 Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger : (= A3)	13
1-4 Pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs : (=A4)	14
1-5 Pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture : (=A5)	15
1-6 Pourcentage du temps programmé donnant lieu à évaluation de l'enseignement : (=A6)	16
1-7 Pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises : (= A7)	17
1-8 Pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes : (= A8)	18
2- Débouchés et insertion professionnelle des diplômés	19
2-1 Salaire moyen de première embauche	20
2-2 Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi	21
2-3- Taux de diplômés depuis 3 ans et en recherche d'emploi depuis 6 mois (=B3)	22
2-5- Rapport de la durée de stage sur la durée de formation : (=B5)	24
2-6- Rapport nombre de cotisants/ stock : (=B6)	25
3- Appui pour l'innovation et le développement économique	26
3-1- Prestations hors formation : (CA F TTC)/(Total élèves post Bac + 3) = C1	27
3-2a : Formation continue : nombre de jours intra par élève : (=C2a)	28
3-2-b- Formation continue : nombre de jours inter par élève : (=C2b)	29
3-3- Taxe d'apprentissage par élève : (=C3)	30
3-4- Participation des socio -professionnels aux instances de direction : (=C4)	31
3-5- Pourcentage de rhône-alpins intégrés en première année : (=C5)	32
3-6 Pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes : (=C6)	33
II-1 ERRATUM	34
1-1- Pourcentage de mobilité étudiante > à 3 mois : (= A1)	35
1-1-b- Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion : (= A1b)	36
1-3 Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger : (= A3)	37

3-6 Pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes : (=C6) .....	38
III- Présentation des critères de performance.....	39
Critère 1: Evaluation structurée auprès des diplômés .....	39
Critère 2: Un projet d'école .....	39
Critère 3: Réflexion/action en matière d'entrepreneuriat .....	40
Critère 4: Ouverture sociale et humanitaire .....	40
Critère 5: Exigence d'un niveau en langues étrangères .....	41
Critère 6: Partenariat régulier avec les organismes .....	41
Critère 7: Domaines d'application de la démarche qualité.....	42
Critère 8: Préparation à la recherche d'emploi .....	46
Critère 9: Adaptation au marché de l'emploi.....	47
Critère 10: Flexibilité des contenus pédagogiques.....	47
Critère 11: Elaboration d'un projet professionnel .....	48
Critère 12: Activités para-scolaires extérieures des futurs diplômés .....	48
IV- Présentation des résultats de la campagne d'évaluation :.....	49
1- Globalement, concernant les résultats obtenus : .....	49
2- Concernant le remplissage de l'enquête : .....	53
3- Concernant la présentation des résultats :.....	55
4- Suggestions d'amélioration et remarques diverses : .....	56

# ***I-Explications générales :***

## **1- Charte d'usage des indicateurs de performance de L'AGERA**

### **1-1 – Rappel des objectifs recherchés**

1. Usage collectif “AGERA” : rendre compte collectivement des principaux éléments caractéristiques des missions des Grandes Ecoles (nota), à leurs partenaires (élèves, parents, entreprises, collectivités), et assurer la promotion des Grandes Ecoles de Rhône-Alpes.
2. Usage dans chaque établissement : améliorer la performance, le fonctionnement interne de chacun des membres de la AGERA ; doter la direction de chaque établissement d'un noyau de tableau de bord.

### **1-2 – Engagements pris par les membres de l'AGERA**

- les écoles renseignent chaque année le système
- le Président, le Bureau et le Délégué de la AGERA s'engagent à ne pas publier d'information concernant telle ou telle école de la AGERA que ce soit en externe ou en interne à la AGERA.
- Les écoles sont libres de l'usage des renseignements qui les concernent directement

### **1-3 – Moyens et usages**

Les indicateurs ont un usage :

- **interne** : présentés sous forme agglomérée par “groupes homogènes d'écoles” ou pour l'ensemble des écoles de la AGERA, ils permettent à chacun de se situer et d'échanger à l'intérieur de la Conférence
- **externe** : présentés sous forme agglomérée par “groupes homogènes d'écoles” ou pour l'ensemble des écoles de la AGERA, ils ne sont communiqués et commentés qu'après accord explicite des membres de la AGERA. Une école pourra communiquer sur elle-même en utilisant des indicateurs labellisés AGERA.

**En aucun cas, il ne sera publié des éléments qui permettraient un “classement” des écoles entre elles.**

## 2- Méthode de travail :

La définition d'indicateurs de performance a été lancée en 1996 à l'**initiative de la Conférence des Grandes Ecoles de la Région Rhône-Alpes** (CDGERA).<sup>1</sup> Cette institution, créée en 1987, regroupe 19 écoles d'ingénieurs, 4 écoles de commerce, 3 écoles d'architecture, 6 écoles à enseignement multiple et diversifié (vétérinaire, bibliothèques, arts et techniques du théâtre...). La CDGERA a changé de nom le 2 mai 2000 et s'appelle désormais AGERA (Alliance des Grandes Ecoles Rhône-Alpes).

L'objectif recherché n'est pas d'évaluer la performance de gestion ou de productivité. Les indicateurs doivent permettre de mesurer la capacité des Grandes Ecoles à **répondre aux attentes de l'environnement économique et social**<sup>2</sup> et de leurs étudiants.

Auparavant, certaines écoles disposaient déjà de systèmes de mesure de performance, d'autres ne disposaient que de quelques données très générales.

La démarche « Indicateurs de performance » s'est inscrite dans la volonté de **définir des mesures significatives de l'activité des établissements**.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une démarche qualité.

Commencé en mars 1996, le travail sur les indicateurs de performance a d'abord consisté en la **définition** par les Directeurs des Ecoles de **mesures de performances** (ratios) communes à tous les membres, avec l'appui méthodologique d'un Cabinet Conseil, la CEGOS.

Ces ratios portent sur la formation initiale, l'ouverture vers l'international, sur le monde socio-économique, le placement des diplômés et l'insertion professionnelle.

Quatre vagues d'enquêtes ont déjà eu lieu : en 97-98, 98-99, 99-2000, 2000-2001.

Chaque campagne comprend deux types d'enquêtes : une dénommée « **Indicateurs de Performance** », données quantitatives permettant de calculer des ratios, l'autre appelée « **Critères de Performance** », composée de résultats qualitatifs.

Cette année, un troisième questionnaire, permettant d'évaluer l'appréciation des membres de l'AGERA par rapport à cette démarche, a été joint.

A noter qu'une sélection d'indicateurs de performance a été présentée à la presse régionale le 14 mai dernier, qui lui a réservé un accueil très favorable.

---

<sup>1</sup> Cette démarche bénéficie du soutien de la Région

<sup>2</sup> Tutelles publiques (ministères), tutelles consulaires (pour les écoles de commerce), entreprises, partenaires, étudiants, parents d'élèves, médias.

### **3- Les nouveautés apportées en 2000-2001 :**

Cette année, le comité de pilotage a mis l'accent sur les critères de performance.

En effet, la réflexion sur les indicateurs est déjà bien avancée et le système de collecte d'information et d'exploitation fonctionne de façon satisfaisante.

Par contre, il s'est avéré que la seule exploitation statistique des critères n'était pas suffisante et qu'une réflexion de fond était nécessaire.

Une démarche a été entreprise avec Nathalie DOMENACH (consultante originaire de la CEGOS), afin de faire réfléchir le comité de pilotage sur l'évolution de 4 critères :

- le projet d'établissement,
- la démarche qualité dans les écoles,
- l'adéquation entre les compétences des diplômés et celles requises par les employeurs,
- la réflexion sur le projet professionnel des diplômés.

Ainsi, 6 réunions ont eu lieu, avec comme principe de déroulement :

- présentation par Pascale PAYAN, des résultats de l'enquête de l'année précédente sur le critère étudié
- présentation par un membre du comité de pilotage, d'une expérience menée dans son établissement
- apport de la consultante sur ce sujet
- éventuellement intervention d'un expert venant de l'extérieur

Ainsi sur le thème de la démarche qualité, la réunion a été élargie à l'ensemble des membres de l'AGERA dans la mesure où elle présentait des intervenants de très bon niveau (école de commerce présentant sa démarche et intervenant du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat).

La qualité des échanges d'expérience a été très appréciée au sein du comité de pilotage et l'AGERA souhaite reconduire cette formule pour l'année à venir.

### **4- Le comité de pilotage**

C'est l'instance de pilotage de cette action : composée de personnes représentant les différentes écoles membres, il a à sa tête Philippe DHENEIN (directeur de l'ENTPE) en tant que chef de projet. Le rôle du comité de pilotage est de définir les grandes orientations de la démarche et de prévoir les évolutions à venir.

Les autres membres sont :

Martine BUTHAUD (INSA de Lyon)  
Anne COSTE (Ecole d'Architecture de Saint-Etienne)  
Jean DOREY (Ecole Centrale de Lyon)  
Christine KNAUBER (Ecole d'Architecture de Lyon)  
Philippe LEQUENNE (Ecole d'Architecture de Grenoble)  
Marguerite PARAIRE (ISARA)

L'ensemble du travail est coordonné par la Déléguée Générale de l'AGERA (Pascale PAYAN) qui réalise le traitement statistique des enquêtes et la production des rapports de synthèse.

## **5-Les écoles qui ont répondu à l'enquête : « année 2000-2001 »**

Ecoles d'ingénieurs :

**Lyon :**

CPE  
ECL  
ENTPE  
ECAM  
INSA de Lyon  
ISARA  
ITECH

**Grenoble**

Ecoles de l'INPG : ENSGI, ENSPG

**St Etienne :**

Ecole des Mines  
ENISE

Ecoles d'architecture :

Ecole d'Architecture de Lyon  
Ecole d'Architecture de Grenoble  
Ecole d'Architecture de Saint Etienne

Ecoles de commerce:

Ecole de Management de Lyon  
ESC Grenoble  
ESC Chambéry

Ecoles à enseignement multiple ou spécialisé:

Centre Régional Associé du CNAM (St Etienne)  
Ecole Nationale Vétérinaire (Marcy l'Etoile)

## 6- Présentation du document :

En 2001, 19 écoles ont répondu à l'enquête. Les données communiquées portaient :

\* principalement sur l'année 2000

\* pour l'insertion professionnelle des étudiants, sur les promotions 1998 à 2000

Les résultats sont présentés **graphiquement par ordre croissant** .

**Une lettre** est attribuée à chaque école, ce qui lui permet de situer son positionnement pour chaque graphique présenté.

Cette année et conformément à la décision prise en réunion plénière chaque école recevra sous pli confidentiel la signification de l'ensemble des lettres.

Dans les **graphiques**, des couleurs ont été attribuées suivant la famille d'école :

Noir : écoles d'ingénieurs

Bleu : écoles de commerce

Vert : écoles d'architecture

Rose : écoles à enseignement multiple ou spécialisé

Attention, figurent dans cette dernière rubrique : Ecole Nationale Vétérinaire, CRA CNAM,

Pour chaque graphique, **les résultats moyens des écoles sont communiqués de façon générale** et ensuite par famille d'écoles .

La moyenne calculée est une moyenne pondérée avec la taille de chaque école.

Ils sont ensuite comparés avec ceux de l'année passée.

Les **critères de performance** qui sont données qualitatives, permettent d'éclairer certains ratios sont présentés en dernière partie . (voir paragraphe 3 sur les nouveautés)

D'autre part, dans la partie Indicateurs de Performance, le document est organisé en **trois grandes parties** correspondant aux trois points clés de performance des Grandes Ecoles mis en avant lors de la conception du système :

1) Des écoles ouvertes

2) Débouchés et insertion professionnelle des diplômés

3) Appui pour l'innovation et le développement économique

## **II- Présentation des indicateurs de performance pour l'année 2000-2001**

### **1- Des écoles ouvertes**

Indicateurs présentés :

1-1- Ouverture internationale : pourcentage de mobilité étudiante à l'étranger

1-1-2 Ouverture sur l'international : nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion

1-2- Ouverture internationale : pourcentage d'étudiants étrangers

1-3- Ouverture internationale : pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger

1-4- Ouverture sur la vie active : pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs

1-5- Ouverture sur la société : pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture

1-6- Démarche qualité : pourcentage du temps programmé donnant lieu à évaluation de l'enseignement

1-7- Ouverture sur la vie active (démarche qualité) : pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises

1-8- Ouverture sur la société : pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes

## 1-1- Pourcentage de mobilité étudiante > à 3 mois : (= A1)

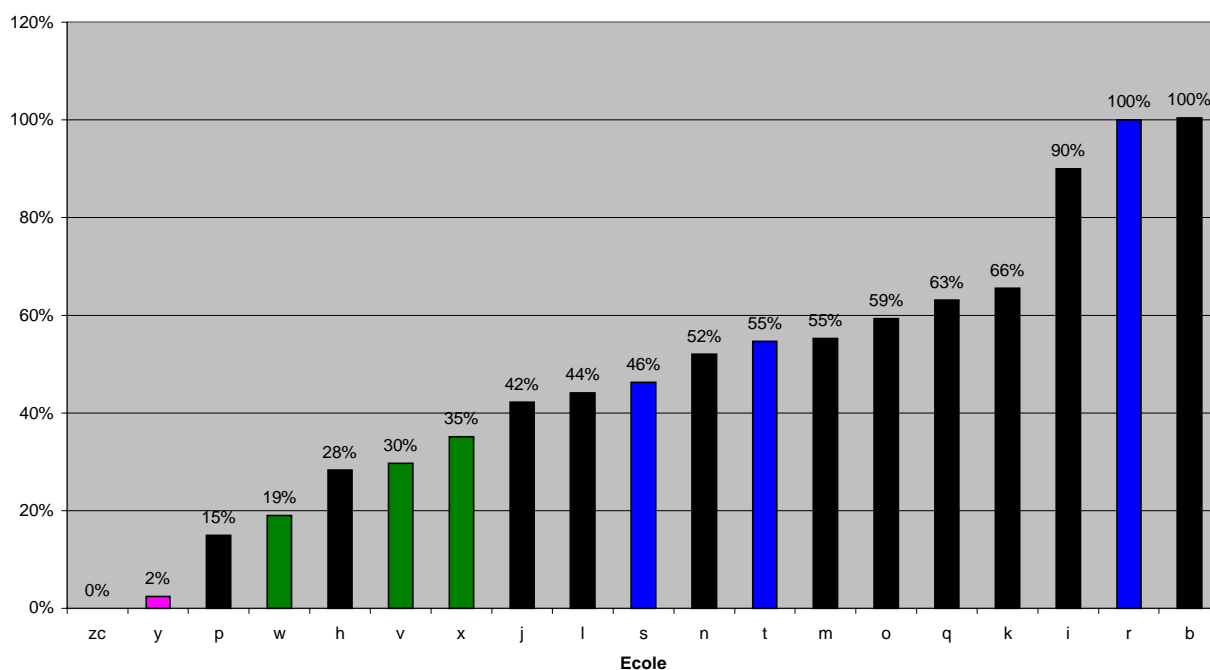
voir erratum page 35

*Définition du ratio* : il est le rapport de l'effectif d'élèves inscrits au cursus Bac+3 et post Bac +3 attestant d'une mobilité vers l'étranger >3 mois en 99-2000 sur l'effectif diplômé de la promotion sortie en juin 2000.

La moyenne globale de l'échantillon représenté est de **56%** ; 56% des étudiants des Grandes Ecoles de la région partent à l'étranger pour une période d'au moins 3 mois au delà de Bac + 3.

En 99, la moyenne globale était de 48%.

A1- Pourcentage de mobilité étudiante > à 3 mois



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 58%

Ecoles de commerce : 70%

Ecoles d'architecture : 25%

Signification des couleurs :

Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,

Rose : Ecoles à enseignement diversifié

NB : Sur la totalité des répondants à cette enquête (19) :

le nombre total d'élèves du 2<sup>nd</sup> cycle est de 13 097 et le nombre de diplômés en 2000 est de 3 730

## 1-1-b-Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion : (= A1b)

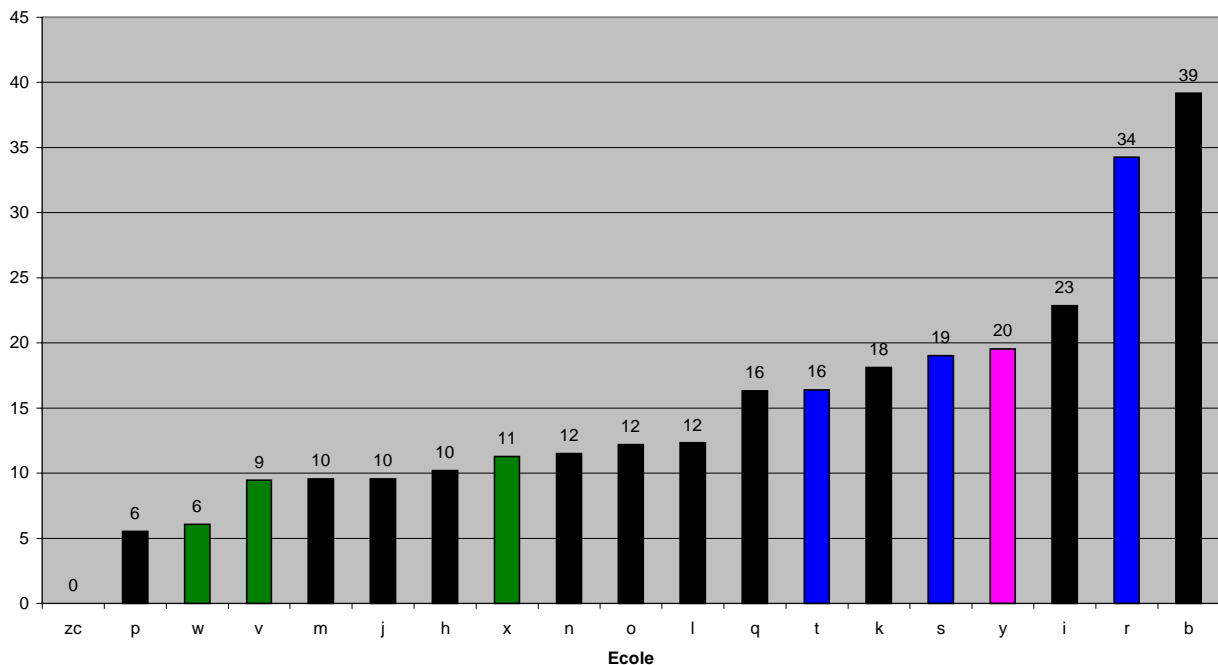
voir erratum page 36

*Définition du ratio* : il est le rapport du nombre cumulé de semaines passées à l'étranger par les élèves post Bac+3 pour échanges académiques, stages industriels ou linguistiques sur l'effectif diplômé de la promotion sortie en juin 2000.

La moyenne générale est de **18**. Cela signifie qu'un élève passe en moyenne 18 semaines à l'étranger dans la période « post Bac + 3 » .

En 99, cette moyenne était de 12.

A1b- Nombre moyen de semaines passées l'étranger par élève d'une promotion



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 15

Ecoles de commerce : 25

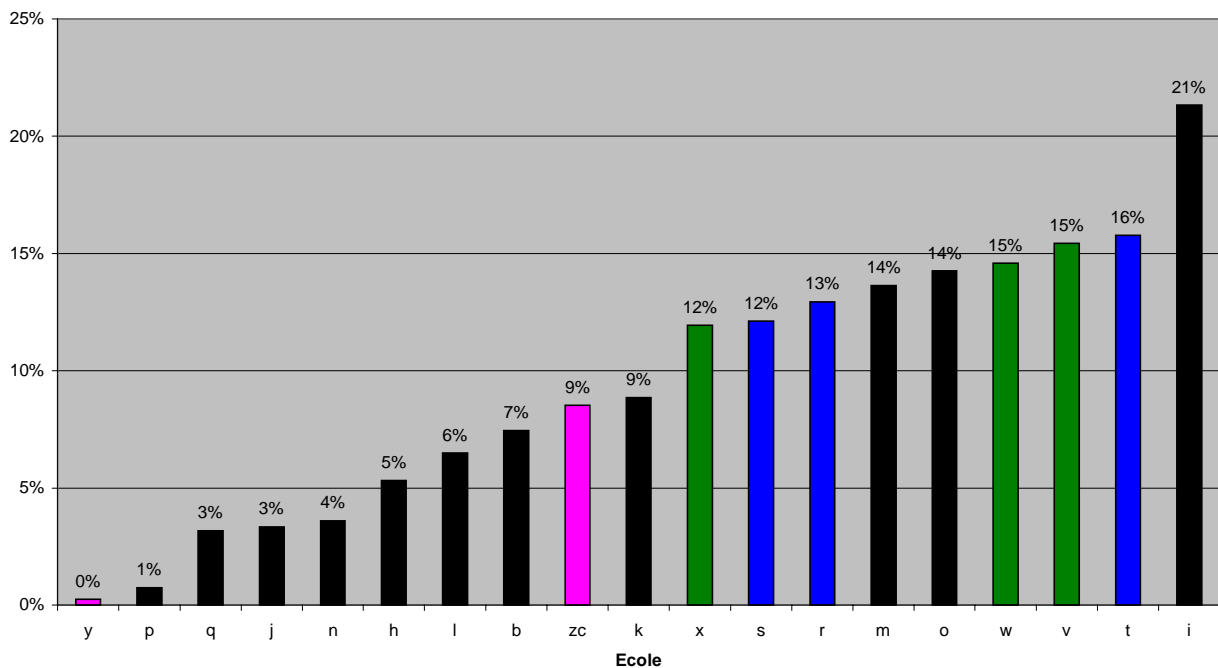
Ecoles d'architecture : 8

## 1-2 Pourcentage d'étudiants étrangers : (= A2)

*Définition du ratio* : il est le rapport de l'effectif total d'étudiants étrangers inscrits ou en séjours d'échange en post Bac + 3 au 15 octobre 2000 sur l'effectif total d'élèves inscrits en post Bac+3 au 15 octobre 2000

La valeur moyenne est de **11%** ; en 99 elle était de 9%.

A2- Pourcentage d'étudiants étrangers



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 9%

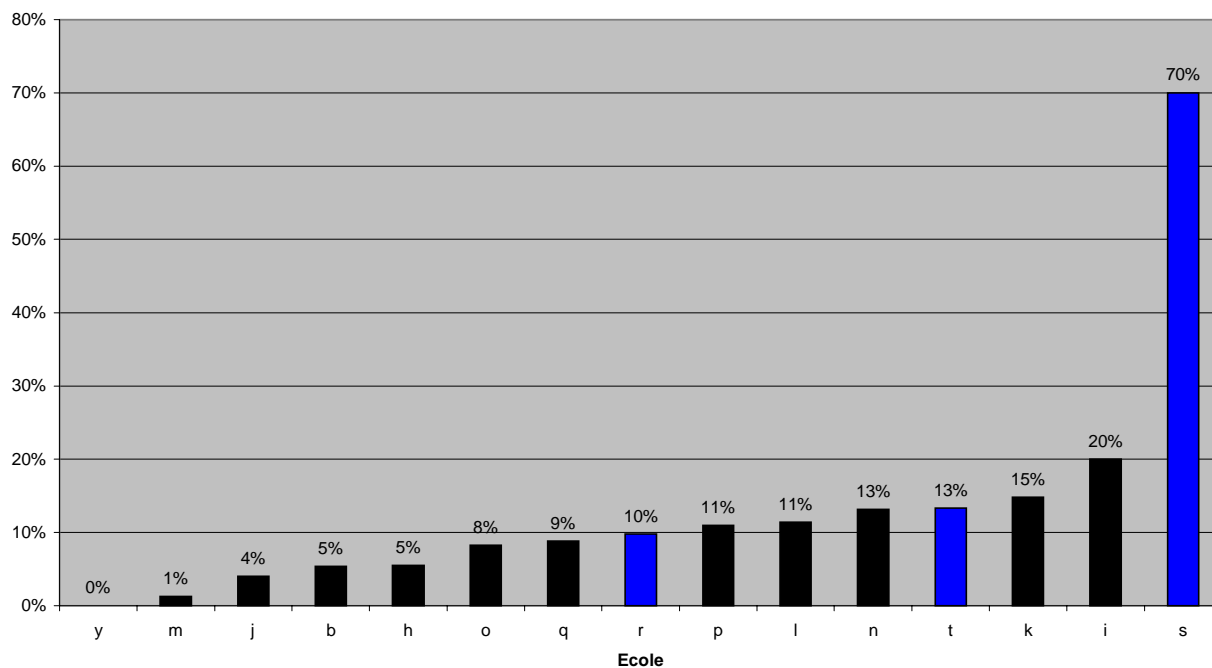
Ecoles de commerce : 13%

Ecoles d'architecture : 14%

### 1-3 Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger : (= A3)

*Définition du ratio* : il est le rapport du nombre d'expatriés et d'étrangers diplômés en 1998 travaillant à l'étranger et ayant répondu à l'enquête sur le nombre de diplômés de la promotion 1998 ayant répondu à l'enquête.  
*voir erratum page 37*

A3-Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger



La valeur moyenne est de **15%** ; en 98 elle était de 8% ce qui atteste d'une importante augmentation.

Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 8%

Ecoles de commerce : 40%

Ecoles d'architecture :

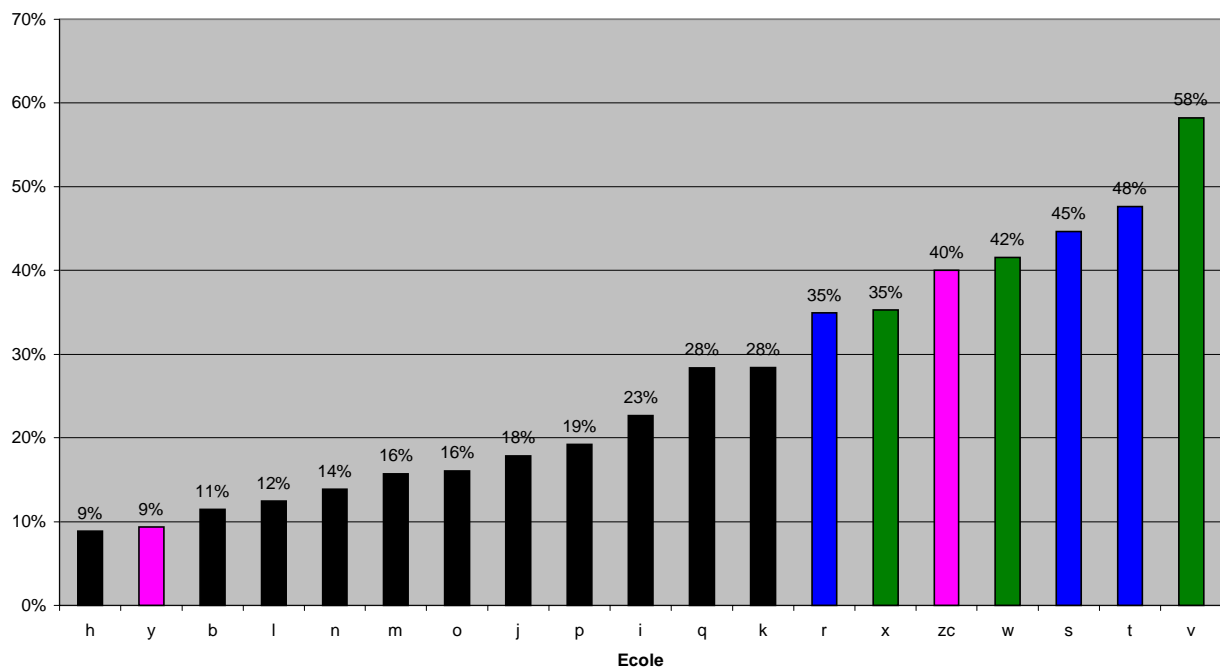
## 1-4 Pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs : (=A4)

*Définition du ratio* : il est le rapport de la durée totale en heures par élève programmées consacrée aux enseignements post Bac+3 par projets sur la durée en heures par élève programmées du cursus post Bac+3

La valeur moyenne est de 25% ; en 99 elle était de 24%, en 98 de 18%

Attention, on enregistre cependant des difficultés dans la compréhension de cet indicateur : pour certaines écoles il ne comprend que des heures d'enseignement liées au projet et de tutorat, pour d'autres, il contient aussi des heures de travail personnel.

A4-Pourcentage du temps de formation consacré aux projets individuels ou collectifs



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 15%

Ecoles de commerce : 41%

Ecoles d'architecture : 46%

**L'enseignement par projet, bien que présent dans les écoles d'ingénieurs est plus le fait des écoles de commerce et écoles d'architecture.**

## 1-5 Pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture : (=A5)

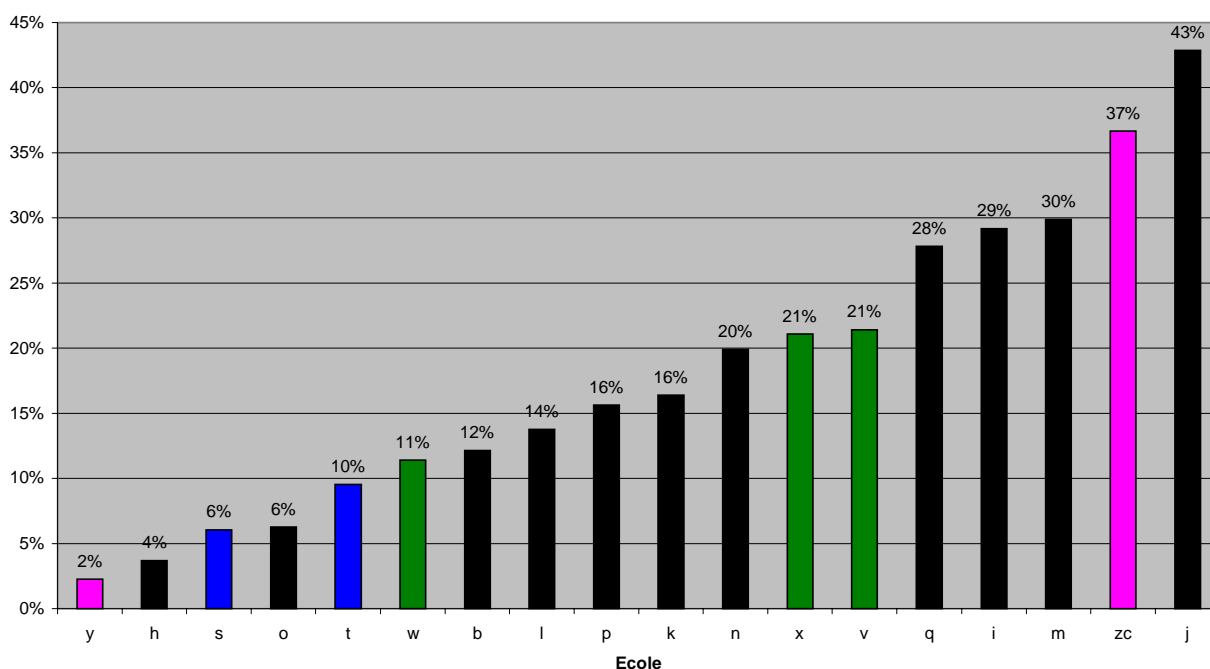
*Définition du ratio* : il est le rapport de la durée totale en heures élèves programmées consacrée à un enseignement « d'ouverture » par rapport aux matières « standard » de chaque école sur la durée en heures par élève programmées du cursus post Bac+3 (hors stages mais en incluant les enseignements par projets, en moyenne toutes filières confondues)

Matière d'ouverture signifie matière qui n'est pas au cœur de la formation dispensée mais qui constitue une ouverture vers d'autres sujets d'intérêt.

La valeur moyenne est de **13%**. En 99, elle était de 11%

Cet indicateur est à prendre avec précaution : si pour les écoles d'ingénieurs et d'architecture, la liste de ce que comprend les matières d'ouverture a été définie, c'est beaucoup plus flou pour les écoles de commerce (qui par définition ont un enseignement ouvert) et les écoles à enseignement spécialisé.

A5- Pourcentage du temps programmé consacré aux matières d'ouverture



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 15%

Ecoles de commerce : 7%

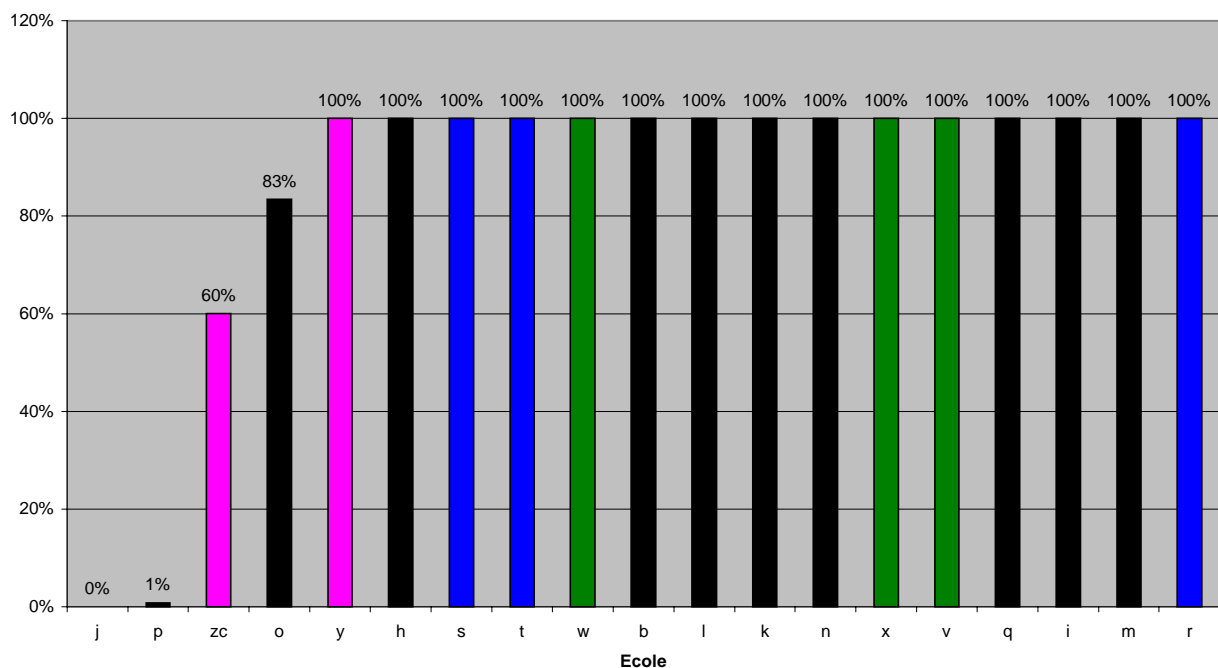
Ecoles d'architecture : 17%

## 1-6 Pourcentage du temps programmé donnant lieu à évaluation de l'enseignement : (=A6)

*Définition du ratio* : il est le rapport du nombre d'heures par élève d'enseignement post Bac + 3 faisant l'objet d'une évaluation au moins annuelle de la part des étudiants sur la durée en heures par élève programmées du cursus post Bac+3 (hors stages mais en incluant les enseignements par projets, en moyenne toutes filières confondues)

La moyenne générale est de **90%** ; en 99, elle était de **90%** ce qui montre une stabilité dans l'évaluation des enseignements.

A6-Pourcentage du temps programmé d'enseignement évalué



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 73%

Ecoles de commerce : 100%

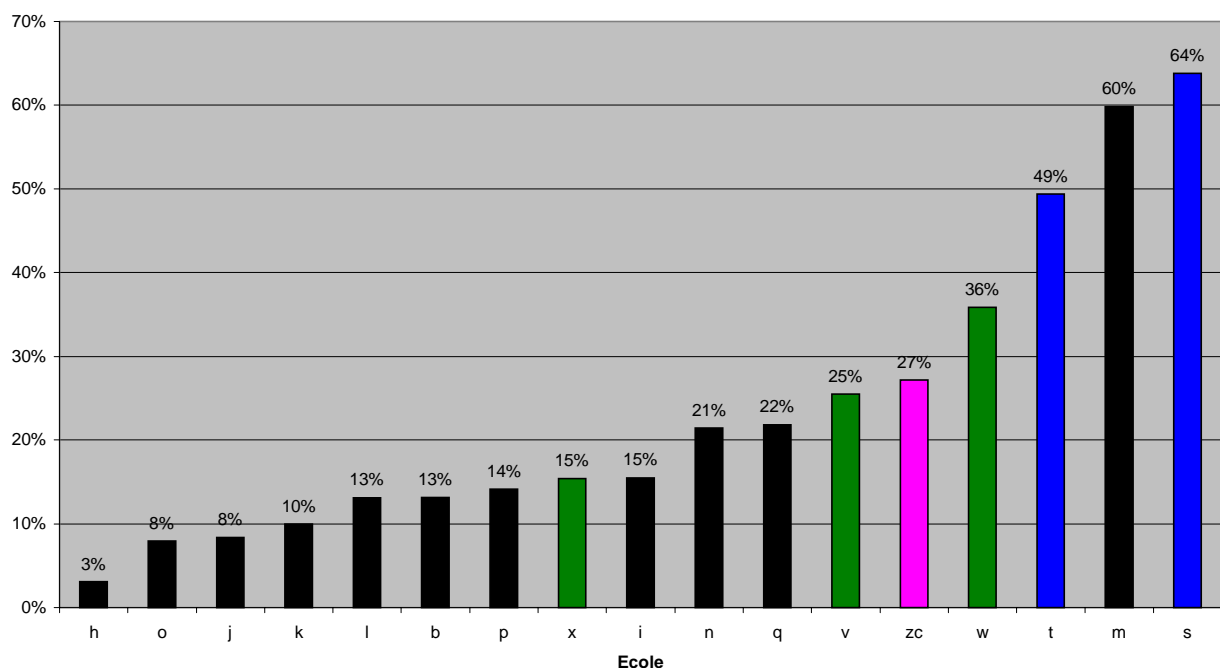
Ecoles d'architecture : 87%

## 1-7 Pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises : (= A7)

*Définition du ratio* : il est le rapport du nombre d'heures d'enseignement en équivalent TD du cursus post Bac+3 assurées par des vacataires (non enseignants ni chercheurs rattachés à des établissements publics) sur le nombre d'heures produites par les enseignants et les vacataires (y compris prestations gratuites) sur le cursus post Bac+3

La moyenne générale est de 22% ce qui signifie qu'en moyenne 22% de l'enseignement est assuré par des professionnels issus des entreprises; en 99, elle était de 15% ce qui montre une plus grande importance des enseignements assurés par les socio-professionnels.

A7-Pourcentage de l'enseignement assuré par des professionnels issus des entreprises



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 14%

Ecoles de commerce : 62%

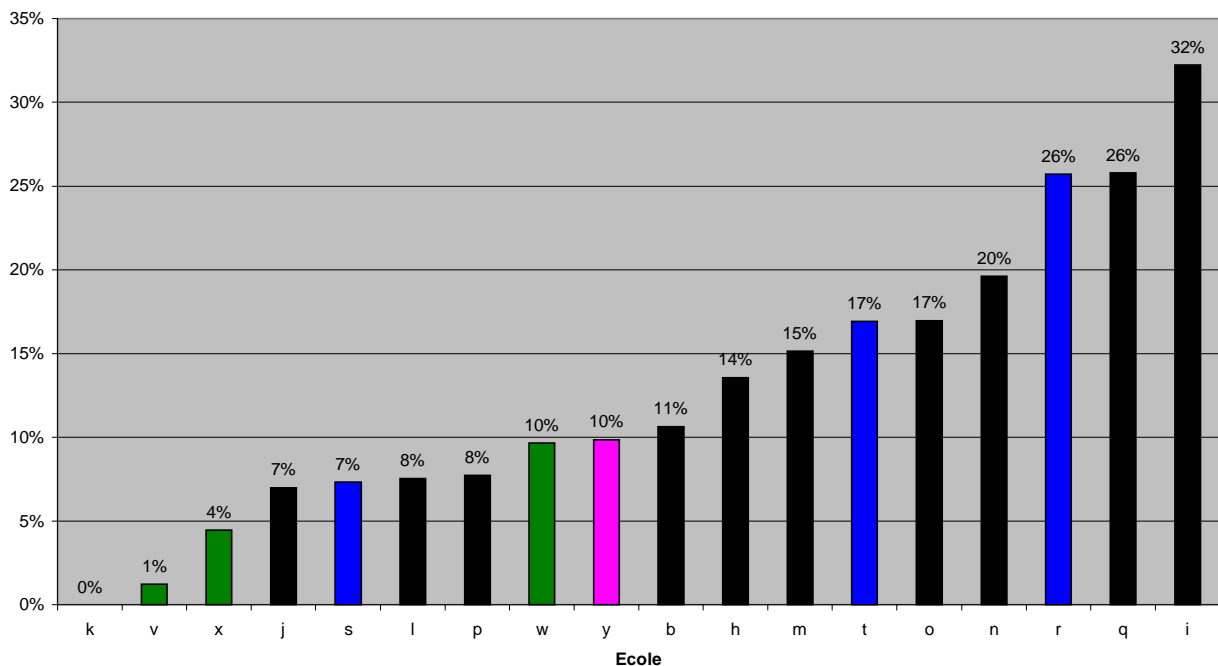
Ecoles d'architecture : 29%

## 1-8 Pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes : (= A8)

*Définition du ratio* : il est le rapport du nombre d'étudiants du cursus Bac+3 et plus déclarant exercer une responsabilité associative ou élective sur l'effectif total d'élèves inscrits au cursus « post Bac+3 » au 15 octobre 2000.

La moyenne générale est de **12%** ce qui signifie que 12% des étudiants des grandes écoles de la région sont engagés dans des activités associatives responsabilisantes.  
En 99, cette même moyenne était de 11%.

A8- Pourcentage d'étudiants engagés dans des activités associatives responsabilisantes



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 10%

Ecoles de commerce : 16%

Ecoles d'architecture : 6%

## **2- Débouchés et insertion professionnelle des diplômés**

Indicateurs présentés

2-1- Placement et insertion professionnelle des diplômés : salaire moyen d'embauche

2-2- Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi

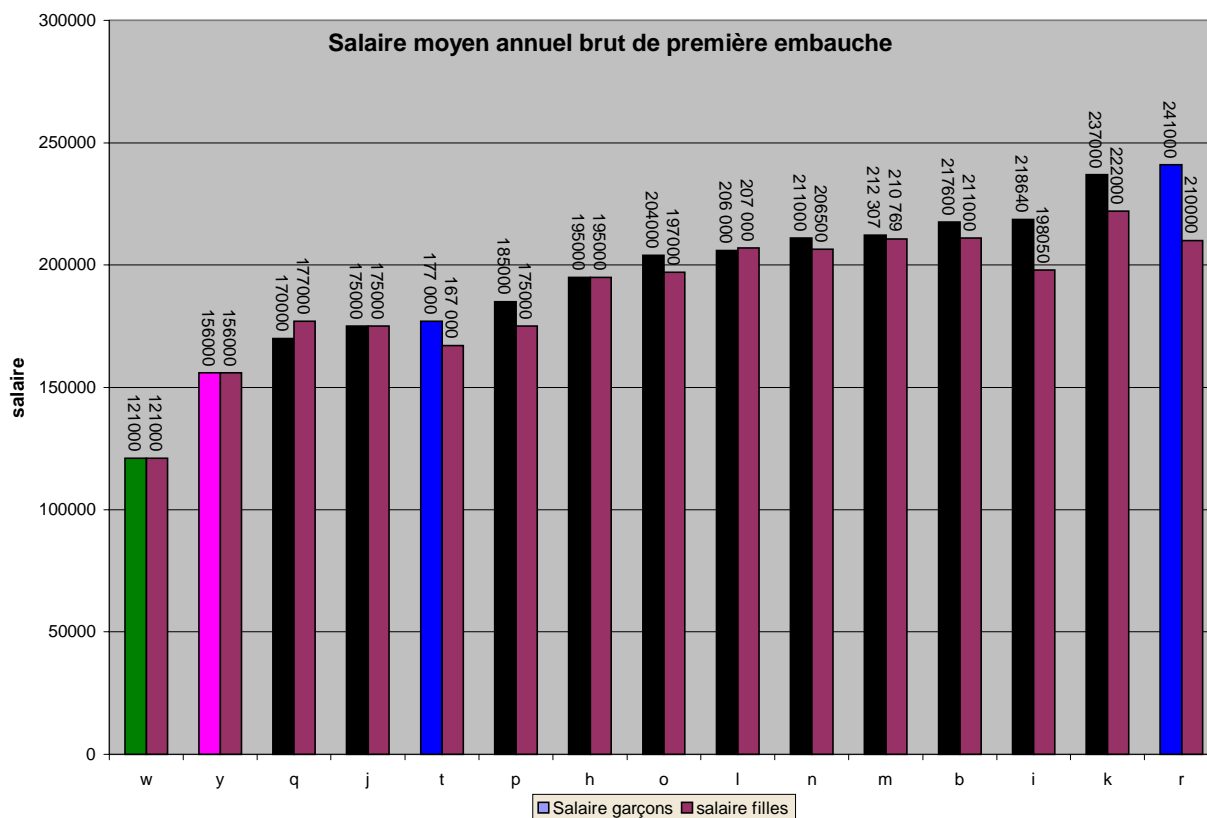
2-3- Adéquation offre/demande : taux de diplômés depuis trois ans et en recherche d'emploi depuis plus de six mois.

2-4- Adéquation offre/demande : taux de formation complémentaire

2-5- Rapport de la durée du stage sur la durée de la formation

2-6- Performance du réseau des anciens : nombre de cotisants/ stock

## 2-1 Salaire moyen de première embauche



Chaque histogramme correspond au salaire brut annuel de première embauche.  
 La moyenne générale de l'échantillon représenté pour les garçons est de 203 143F  
 En 99, elle était de 196 694 F.

Moyenne par famille d'écoles :  
 Ecoles d'ingénieurs : 204 039F  
 Ecoles de commerce : 231 832F (2 répondants sur 3)  
 Ecoles d'architecture : 121 000F (1 répondant sur 3)

La moyenne générale pour les filles est de 199 288F.  
 Ecoles d'ingénieurs : 199 242F  
 Ecoles de commerce : 203 840F (2 répondants sur 3)  
 Ecoles d'architecture : 121 000F (1 répondant sur 3)

Dans la majorité des cas, le salaire d'embauche des garçons est supérieur à celui des filles sauf dans un cas (q) qui est une école où les filles sont majoritaires. Cela porterait à croire que c'est le « sexe majoritaire » dans l'école qui bénéficie du salaire d'embauche le plus attractif.

## 2-2 Placement et insertion professionnelle des diplômés : durée de recherche d'emploi

*Définition du ratio* : il est égal au nombre de diplômés de la promotion 1998 ayant répondu à l'enquête (enquête 1<sup>er</sup> emploi de la Conférence des Grandes Ecoles) et déclarant avoir trouvé un emploi

a- avant d'être diplômés    b- moins de 2 mois après le diplôme

c- entre 2 et 6 mois après le diplôme d- plus de 6 mois après le diplôme

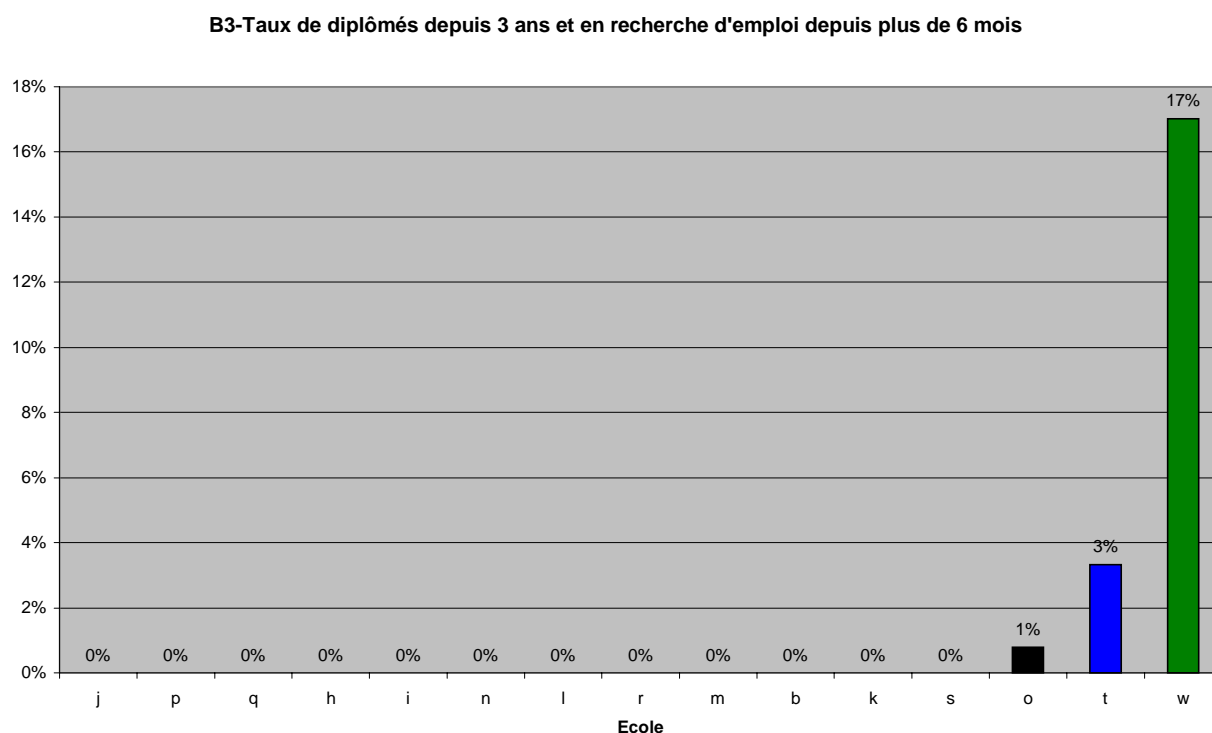
**sur le nombre d'étudiants de la promotion 1998 ayant répondu à la question sur le délai de recherche d'emploi.**

<b>Délai d'obtention du 1<sup>er</sup> emploi</b>	<b>Enquête 2000 (%)</b>	<b>Enquête 1999 (%)</b>
a- Avant diplôme	42	36
b- Moins de 2 mois après le diplôme	28	35
c- 2 à 6 mois après le diplôme	27	21
d- Plus de 6 mois après le diplôme	3	8

## 2-3- Taux de diplômés depuis 3 ans et en recherche d'emploi depuis 6 mois (=B3)

*Définition du ratio* : il est le rapport du nombre de diplômés depuis 3 ans et en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois sur le nombre de diplômés de la promotion 98 ayant répondu à l'enquête.

La moyenne générale est de 1% ; elle était de 2% en 99.



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 0%

Ecoles de commerce : 0%

Ecoles d'architecture : 17%

Ce qui est remarquable est que ce ratio ne concerne plus que 3 écoles alors qu'il en concernait 9 l'année précédente, donc le délai de recherche d'emploi au delà de 6 mois régresse notablement.

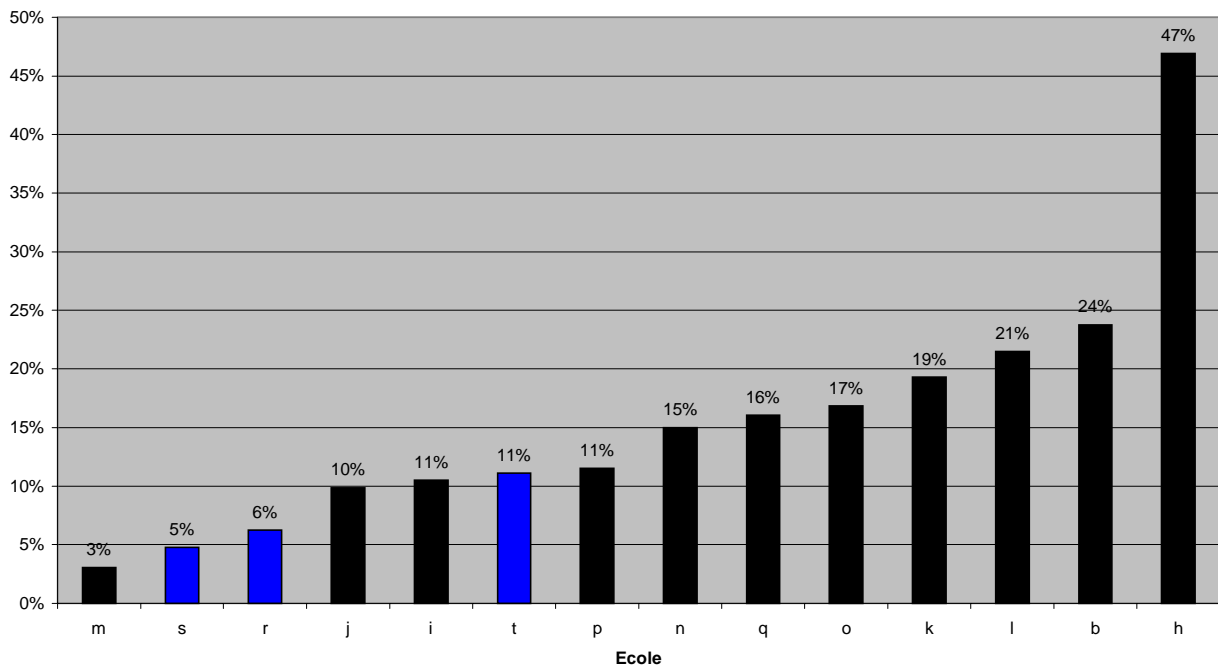
## 2-4- Taux de formation complémentaire : (=B4)

*Définition du ratio* : il est le rapport du nombre de diplômés de la promotion 2000 en formation complémentaire et ayant répondu à l'enquête sur le nombre de diplômés de la promotion 2000 ayant répondu à l'enquête.

La moyenne générale est de **8%** ce qui signifie que 8% des diplômés suivent une formation complémentaire (DEA, DESS, thèse) à la sortie de l'école ; cette moyenne était de 13% en 1999.

Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que les diplômés trouvant plus facilement du travail, ils éprouvent moins le besoin de réaliser des formations complémentaires.

B4-Taux de formation complémentaire



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 17%

Ecoles de commerce : 6%

## 2-5- Rapport de la durée de stage sur la durée de formation : (=B5)

*Définition du ratio* : il est le rapport de la durée cumulée des stages obligatoires, hors projet de fin d'études sur le cursus « Bac+3 et post Bac+3 » sur la durée en heures par élève programmées du cursus post Bac+3

La moyenne générale est de 65% ; en 99, elle était de 45%

Cependant, on note que la part importante des stages dans la formation est essentiellement le fait des écoles de commerce ; pour les écoles d'ingénieurs et d'architecture, elle est à un niveau plus standard.

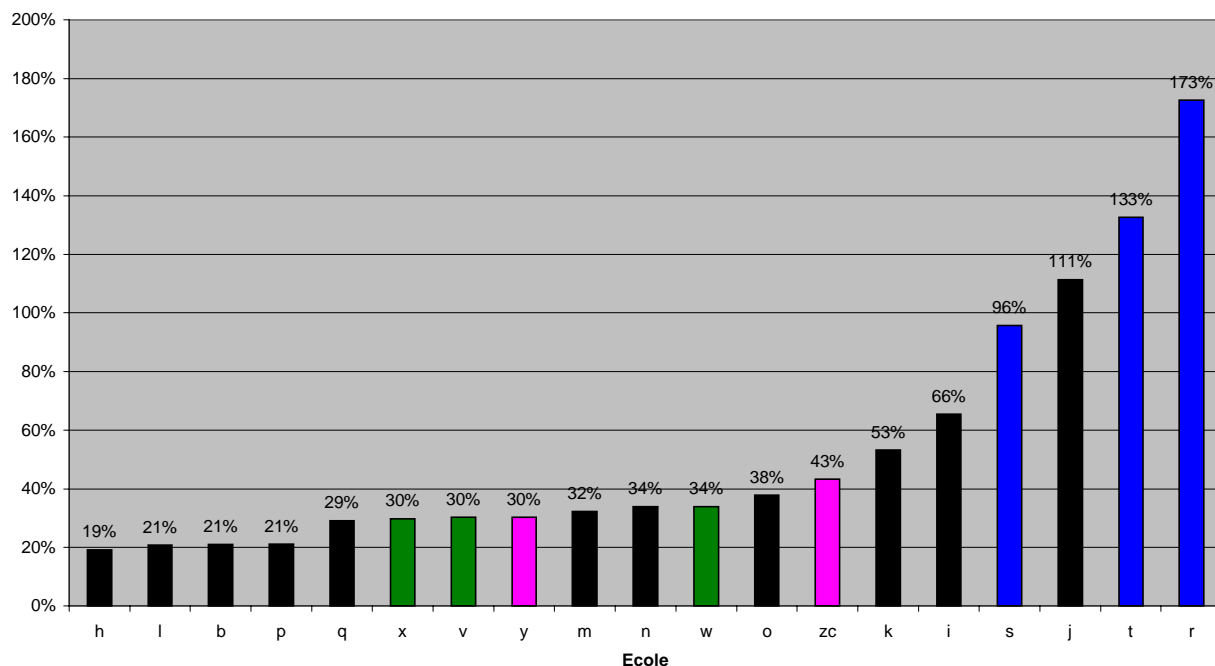
Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 36%

Ecoles de commerce : 132%

Ecoles d'architecture : 32%

B5-Rapport de la durée du stage sur la durée de la formation



Ce ratio peut dans certains cas être supérieur à 100% car la durée des stages peut être supérieure à la durée du 2ème cycle (qui comprend uniquement des heures d'enseignement et non les stages). Ceci est notamment le cas pour les écoles de commerce.

## 2-6- Rapport nombre de cotisants/ stock : (=B6)

*Définition du ratio* : il est le rapport du nombre de cotisants enregistrés par l'Association des Anciens sur l'effectif ou l'estimation des anciens diplômés de l'école vivants ( y compris pour la promotion sortie en juin 2000)

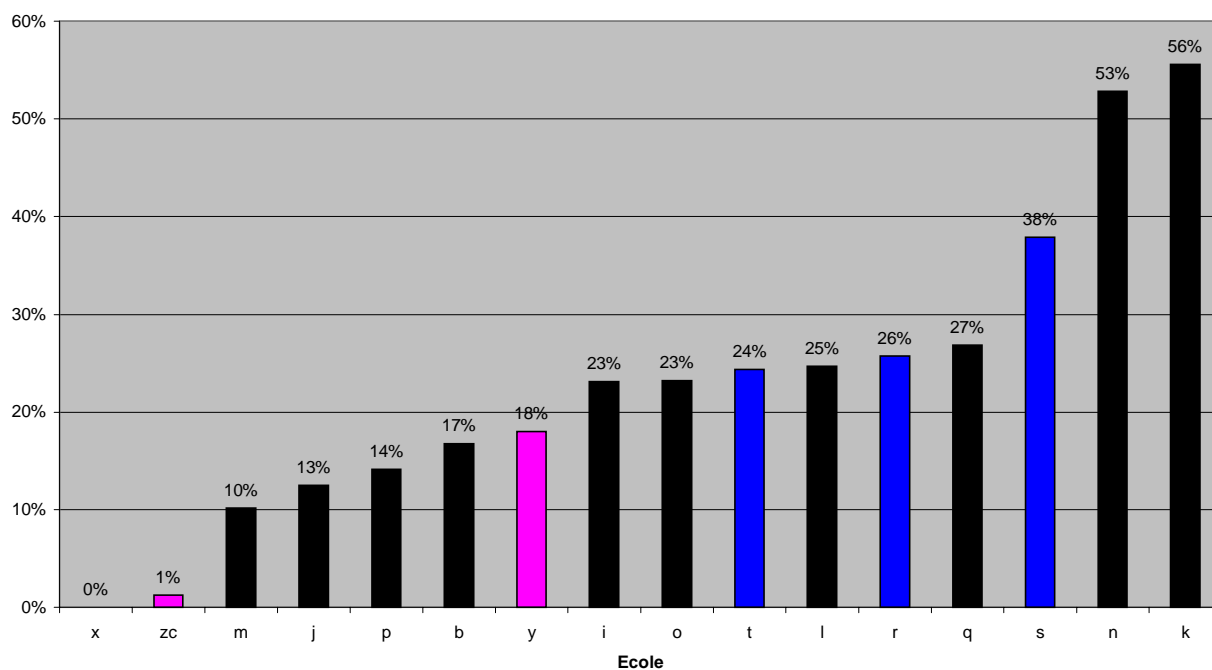
La moyenne générale est de 16% ; en 99, elle était de 21%

Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 21%

Ecoles de commerce : 32%

B6- Pourcentage de cotisants sur stock



Ce ratio permet de mesurer l'attachement des anciens à l'école et au réseau qu'elle représente. Plus le ratio est élevé, plus le nombre d'adhérents à l'association des anciens est important.

### **3- Appui pour l'innovation et le développement économique**

Indicateurs présentés :

3-1-Relations entre les écoles et le milieu social économique : prestations hors formation : CATTC/Nb total d'élèves du 2<sup>ème</sup> cycle

3-2a- Relations entre les écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours intra par élève

3-2b- Relations entre les écoles et le milieu social économique : formation continue : nombre de jours inter par élève

3-3- Relations entre les écoles et le milieu social économique : taxe d'apprentissage par élève

3-4- Relations entre les écoles et le milieu social économique : participation aux instances de direction

3-5- Attractivité auprès des étudiants : pourcentage du nombre de rhône-alpins intégrés en première année

3-6- Insertion dans le milieu social économique régional : pourcentage de rhône-alpins intégrés en première année

### 3-1- Prestations hors formation : (CA F TTC)/(Total élèves post Bac + 3) = C1

**Définition du ratio** : il est le rapport du chiffre d'affaires TTC facturé par l'école (hors frais de scolarité, vente de formation, subventions et aides diverses publiques ou privées) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus post Bac+3 au 15 octobre 2000

La moyenne générale est de 16 867FTTC ce qui correspond au chiffre d'affaires moyen par école ; en 99 elle était de 16 404F

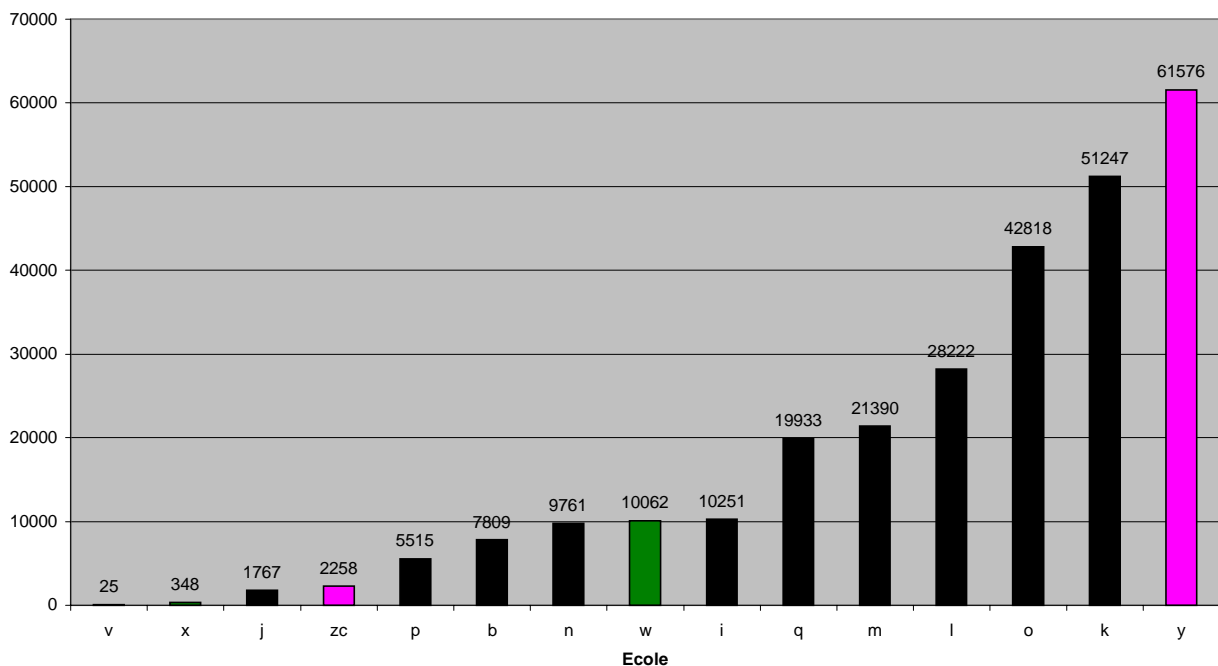
Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 23 798F

Ecoles d'architecture : 4 928F

NB : les écoles de commerce n'ont pas répondu à cette question

C1- CATTC / Total élèves 2nd cycle



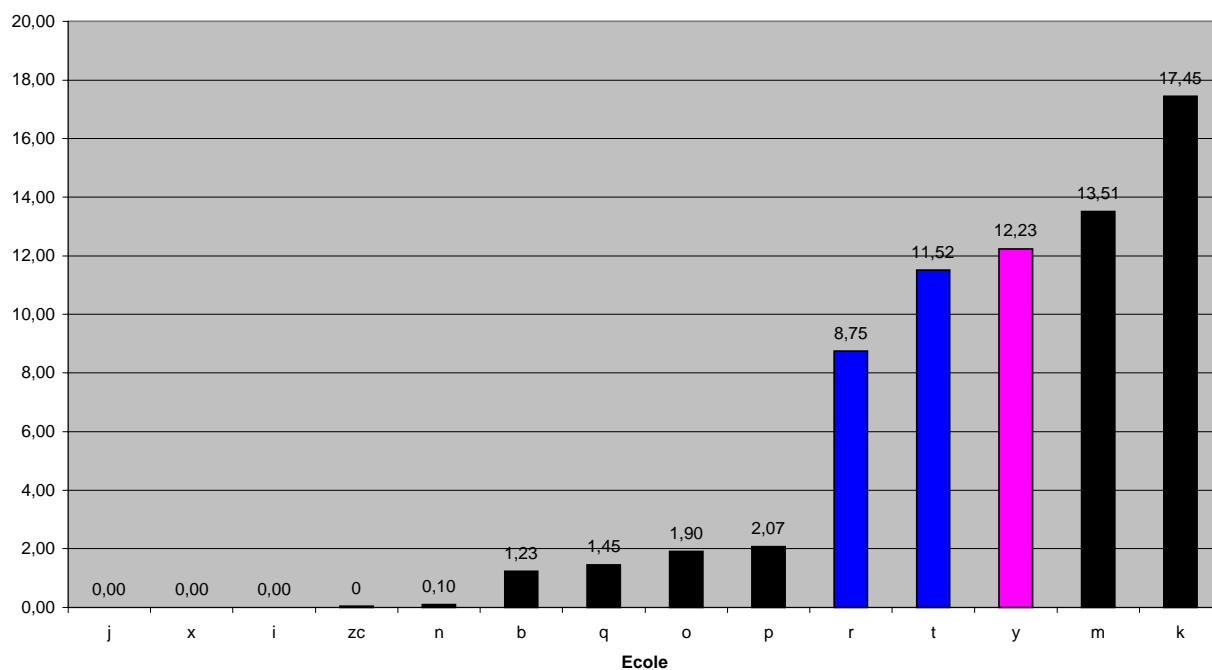
Le chiffre d'affaires total communiqué par 15 écoles répondantes (sur 19) est de 220 966 180F.

### 3-2a : Formation continue : nombre de jours intra par élève : (=C2a)

*Définition du ratio* : il est le rapport du nombre de jours de formation INTRA facturée à tous clients (publics et privés) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus post Bac+3 au 15 octobre 2000

La moyenne générale est de 3 ; en 99, elle était de 3

C2a- Formation continue : nombre de jours intra par élève



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 2

Ecoles de commerce : 9

### 3-2-b-Formation continue : nombre de jours inter par élève : (=C2b)

**Définition du ratio** : il est le rapport du nombre de jours de formation INTER facturés à tous les clients (publics et privés) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus post Bac+3 au 15 octobre 2000

La moyenne générale est de 2 ; en 99 elle était de 3

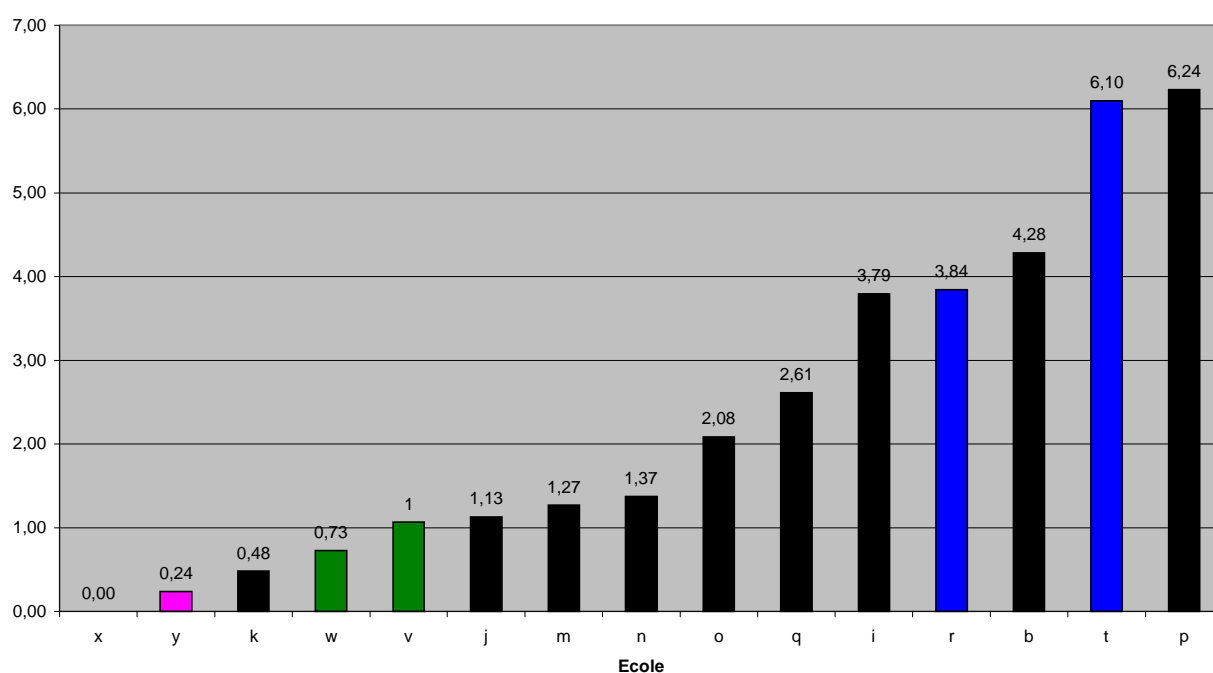
Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 2

Ecoles de commerce : 4

Ecoles d'architecture : 1

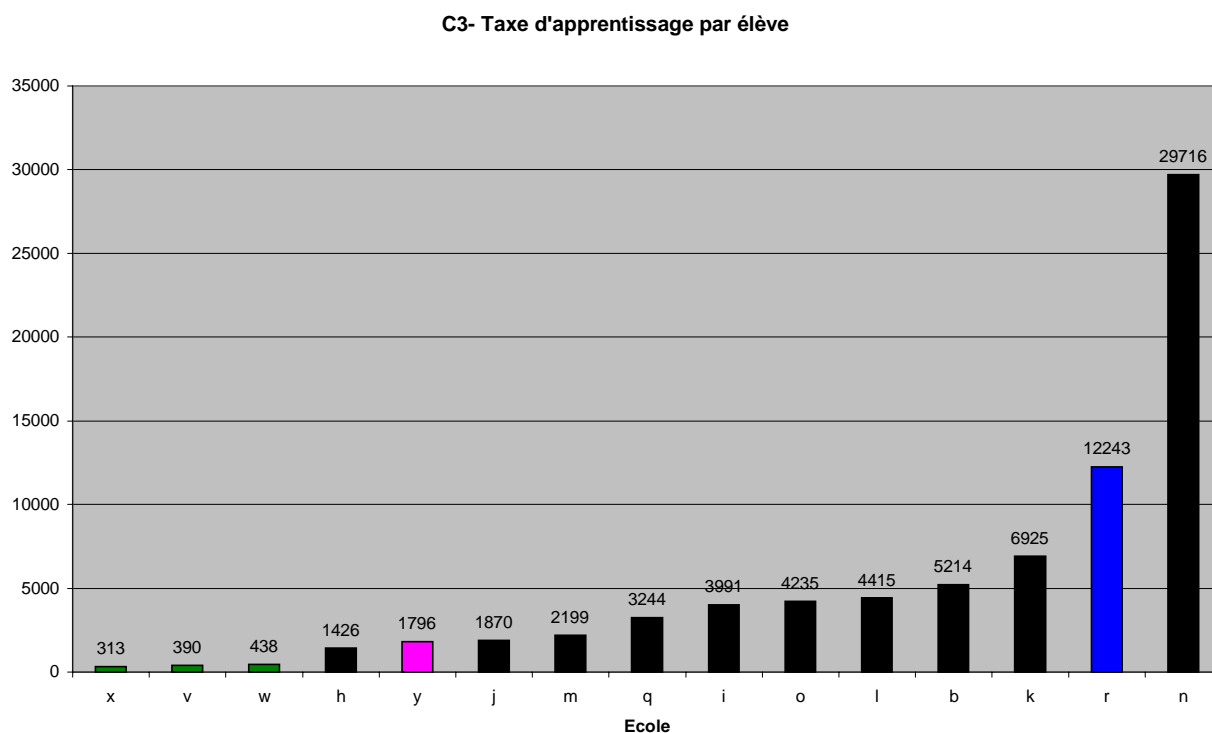
C2b- Formation continue : nombre de jours inter par élève



### 3-3- Taxe d'apprentissage par élève : (=C3)

**Définition du ratio** : il est le rapport du montant de la taxe d'apprentissage affectée à l'école (quota + cadres moyens + cadres supérieurs) par les entreprises ( y compris via des organismes collecteurs) sur l'effectif total des élèves inscrits au cursus post Bac+3 au 15 octobre 2000

La moyenne générale est de 4 332F ; en 99, elle était de 5 731F.



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 4 594F

Ecoles de commerce : 12 243F

Ecoles d'architecture : 400F

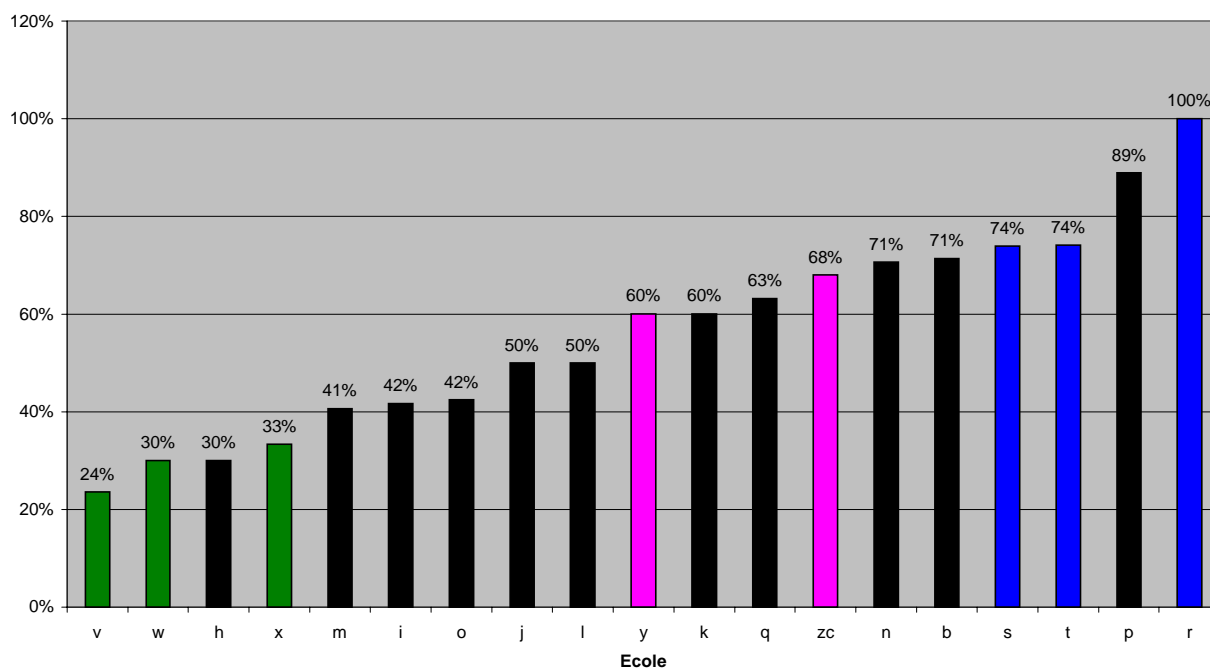
NB : le montant total de la taxe d'apprentissage collectée (15 répondants sur 19) est de 56 741 190F

### 3-4-Participation des socio -professionnels aux instances de direction : (=C4)

*Définition du ratio* : il est le rapport du nombre de socio-professionnels (non universitaires) parmi les administrateurs sur le nombre d'administrateurs (membres du Conseil d'Administration ou du Conseil d'Ecole ou d'Instances de Substitution)

La moyenne générale est de **61%**. En 99, elle était de 55% .

C4- Participation des socio-professionnels aux instances de direction



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 52%

Ecoles de commerce : 85%

Ecoles d'architecture : 28%

### 3-5- Pourcentage de rhône-alpins intégrés en première année : (=C5)

**Définition du ratio** : il est le rapport de l'effectif cumulé de Rhône-Alpins intégrés à l'entrée de l'école au 15 octobre 2000 sur l'ensemble du cursus (y compris 1er cycle si il existe) sur l'effectif cumulé intégré à l'entrée de l'école au 15 octobre 2000 sur l'ensemble du cursus.

La moyenne générale est de **35%** ce qui signifie que 35% des élèves intégrés dans les grandes écoles viennent de Rhône-Alpes ; en 99, elle était de 32% .

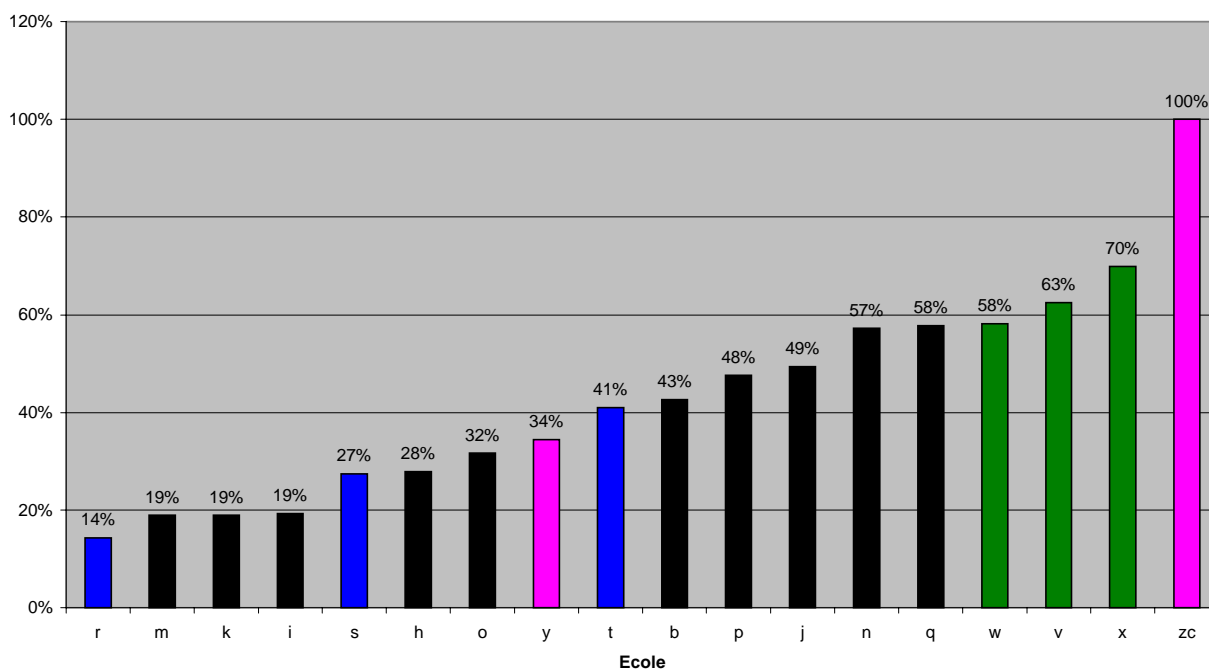
Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 31%

Ecoles de commerce : 23%

Ecoles d'architecture : 61%

C5- Pourcentage de rhône-alpins intégrés en 1ère année

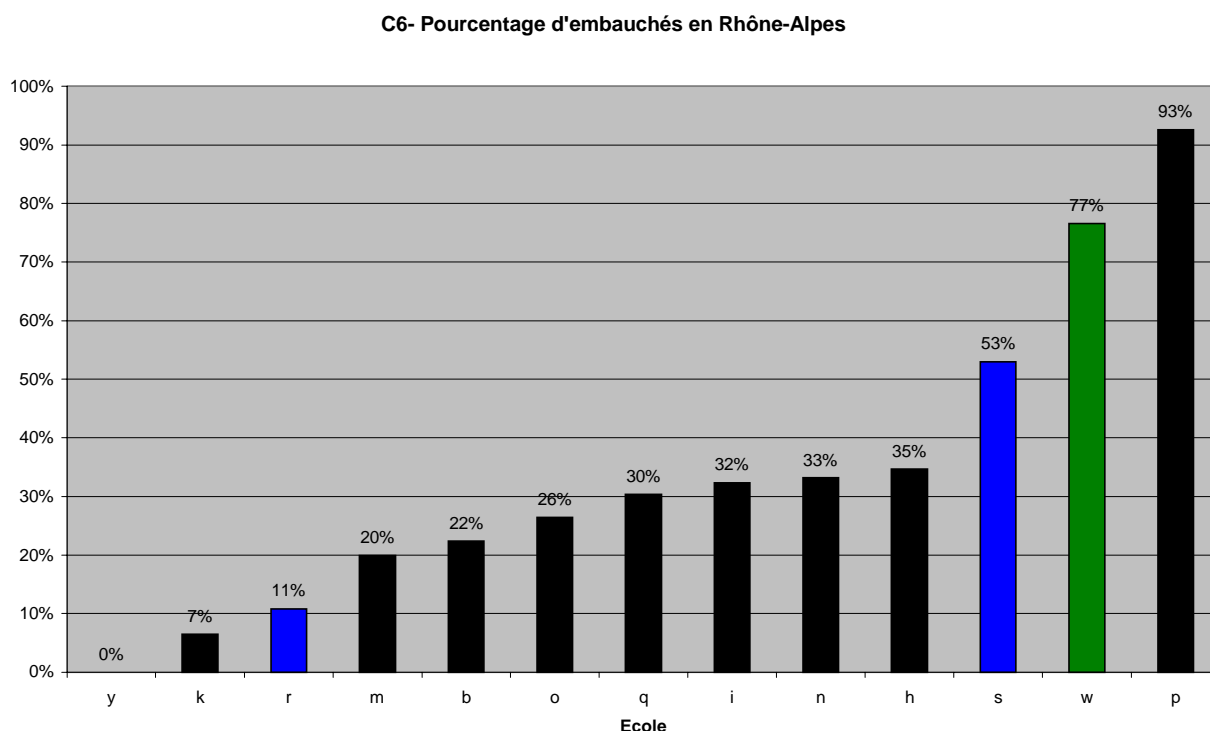


Ce ratio permet de mesurer le type de recrutement qu'a une école : régional ou national : plus le ratio est faible, plus le recrutement des élèves est national (recrutements à l'issue des classes préparatoires) ; plus le ratio est fort, plus le recrutement est régional.

### 3-6 Pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes : (=C6)

**Définition du ratio** : il est le rapport du nombre de diplômés des promotions 98,99,2000 embauchés en 2000 ou début 2001 ayant trouvé un emploi en Rhône-Alpes (et ayant répondu à l'enquête) sur le nombre de diplômés des promotions 98,99,2000 embauchés en 2000 ou début 2001 et ayant répondu à l'enquête  
*voir erratum page 38*

La moyenne générale est de **19%** ; en 98, elle était de 24%



Moyenne par famille d'écoles :

Ecoles d'ingénieurs : 16%

Ecoles de commerce : 33%

Ecoles d'architecture : 77%

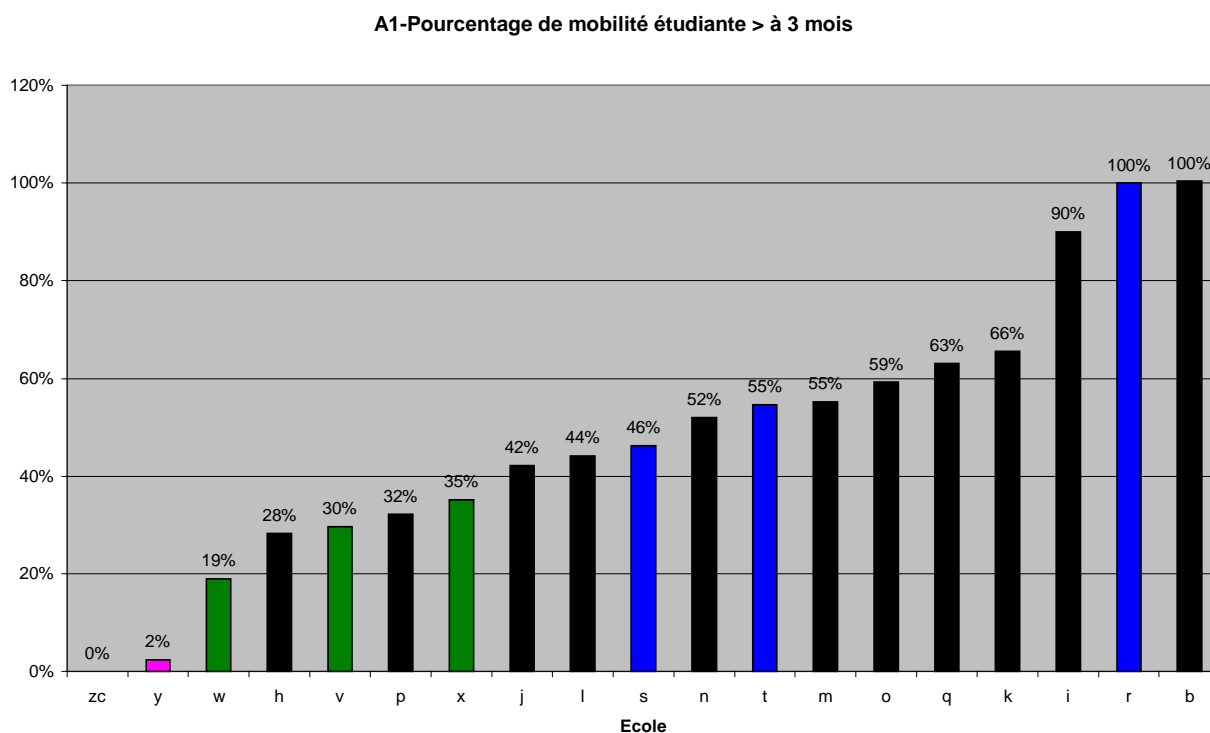
## **II-1 ERRATUM**

Quelques écoles ont fait part d'une mauvaise compréhension dans la formulation de certaines questions et ont demandé de modifier leurs réponses, après explication. Cela aboutit au calcul de nouveaux indicateurs que nous vous présentons ci-dessous.

## 1-1- Pourcentage de mobilité étudiante > à 3 mois : ( = A1)

*Définition du ratio* : il est le rapport de l'effectif d'élèves inscrits au cursus Bac+3 et post Bac +3 attestant d'une mobilité vers l'étranger >3 mois en 99-2000 sur l'effectif diplômé de la promotion sortie en juin 2000.

(dans ce cas, la correction porte sur la lettre p)



**Signification des couleurs :**

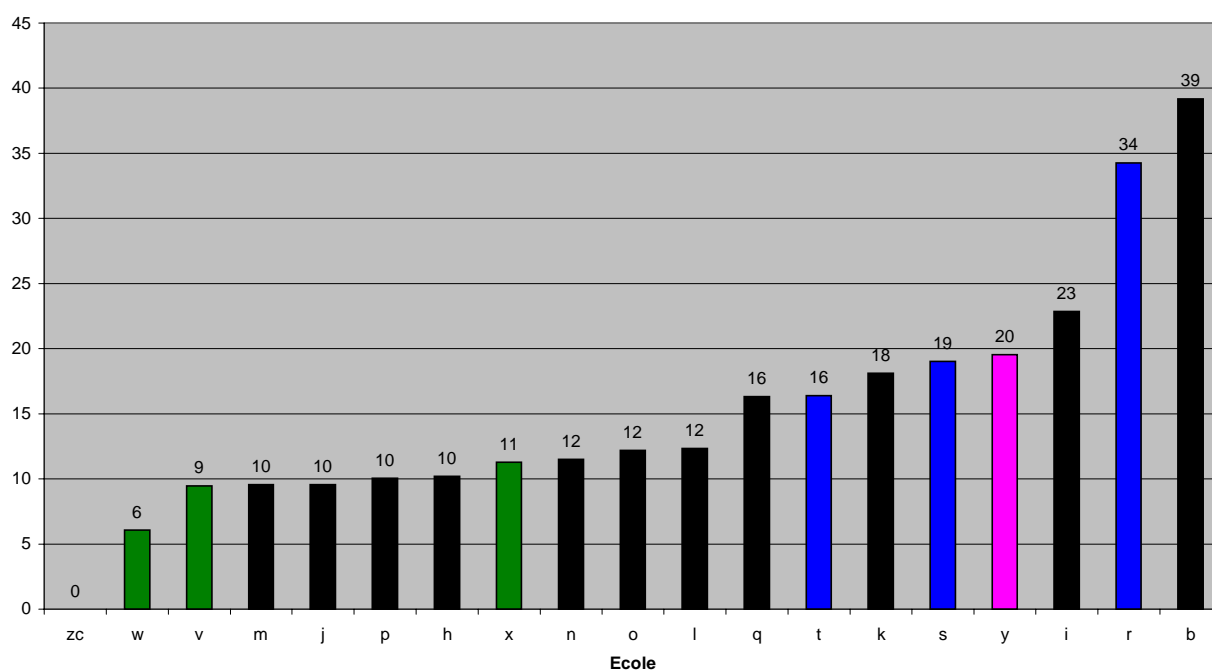
Noir : Ecoles d'Ingénieurs, Bleu : Ecoles de Commerce, Vert : Ecoles d'Architecture,  
Rose : Ecoles à enseignement diversifié

## 1-1-b-Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion : (= A1b)

*Définition du ratio* : il est le rapport du nombre cumulé de semaines passées à l'étranger par les élèves post Bac+3 pour échanges académiques, stages industriels ou linguistiques sur l'effectif diplômé de la promotion sortie en juin 2000.

(dans ce cas, la correction porte sur la lettre p)

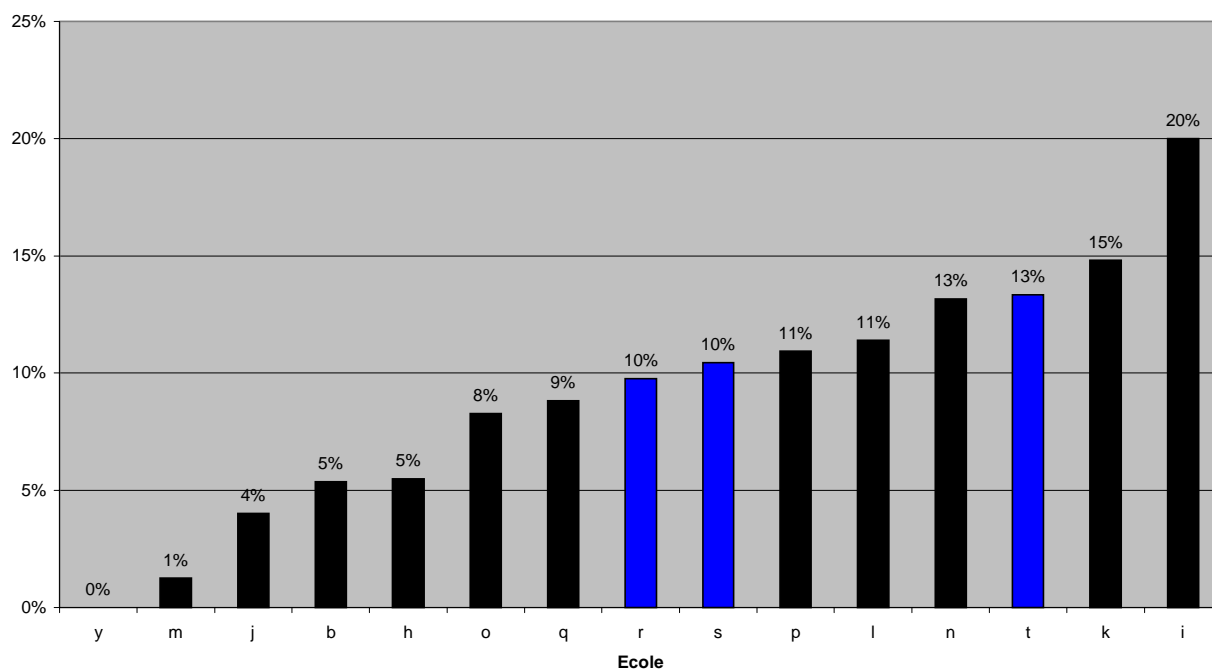
A1b-Nombre moyen de semaines passées à l'étranger par élève d'une promotion



### 1-3 Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger : (= A3)

*Définition du ratio* : il est le rapport du nombre d'expatriés et d'étrangers diplômés en 1998 travaillant à l'étranger et ayant répondu à l'enquête sur le nombre de diplômés de la promotion 1998 ayant répondu à l'enquête.  
(dans ce cas, la correction porte sur la lettre s)

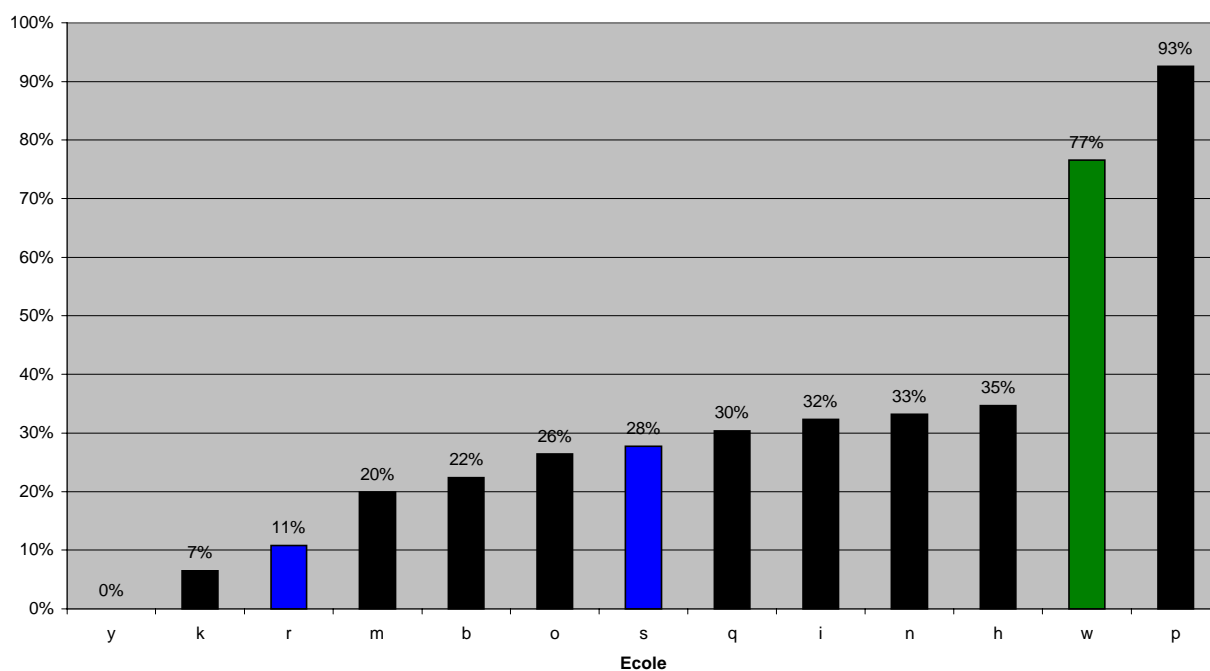
A3-Pourcentage de diplômés travaillant à l'étranger



### 3-6 Pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes : (=C6)

**Définition du ratio** : il est le rapport du nombre de diplômés des promotions 98,99,2000 embauchés en 2000 ou début 2001 ayant trouvé un emploi en Rhône-Alpes (et ayant répondu à l'enquête) sur le nombre de diplômés des promotions 98,99,2000 embauchés en 2000 ou début 2001 et ayant répondu à l'enquête (dans ce cas, la correction porte sur la lettre s)

C6-Pourcentage d'embauchés en Rhône-Alpes



### **III- Présentation des critères de performance**

#### **Critère 1: Evaluation structurée auprès des diplômés**

L'école a-t-elle mis en place et utilise-t-elle une évaluation structurée auprès des diplômés (de type enquête de satisfaction) portant sur un panel significatif ?

L'évaluation est :

	99-2000	2000-2001
Régulière	81%	78%
Irrégulière	5%	6%
A l'étude	5%	0%
Pas pratiquée	5%	17%
Non répondu	4%	0%

#### **Critère 2: Un projet d'école**

2-1 L'école a-t-elle élaboré un projet de référence (projet d'école, d'entreprise...) clarifiant les items suivants : missions, valeurs, orientations à moyen terme?

	99-2000	2000-2001
Pas de projet	5%	17%
Projet en cours d'élaboration	19%	33%
Projet existant	14%	50%

Ces statistiques montrent :

- que le nombre de projets existants s'est accru
- que la volonté d'élaborer un projet de référence est présente dans un nombre croissant d'écoles, de leur propre initiative

Si il existe, il a été élaboré:

	2000-2001
A la demande d'une autorité de tutelle ou dans le cadre d'une programmation nationale	11%
A l'initiative de l'école	39%
Non répondu	50%

Les 50% correspondent aux écoles qui n'ont pas de projet

2-2 Votre projet est-il lié à un contrat d'objectifs et de moyens ?

	2000-2001
Oui	22%
Non	28%

Non répondu	50%
-------------	-----

2-3 Votre projet donne-t-il lieu à évaluation

	2000-2001
Des réalisations par rapport aux actions programmées	39%
Des objectifs politiques	28%
Non répondu	33%

### **Critère 3: Réflexion/action en matière d'entrepreneuriat**

Existe-t-il une politique VOLONTARISTE visant à la création d'entreprise ou d'activité par les élèves, chercheurs ou enseignants ?

	99-2000	2000-2001
Pas d'action	14%	11%
Des actions concrètes ou l'étude	57%	61%
Une politique donnant lieu à bilan	24%	39%
Un suivi statistique des créations ou reprises d'entreprises par catégories d'entrepreneurs (diplômés ou enseignants)	5%	11%

NB : pour cette question, les écoles peuvent choisir plusieurs réponses.

### **Critère 4: Ouverture sociale et humanitaire**

Les élèves et l'école sont-ils engagés dans des actions sociales et/ou humanitaires?

	99-2000	2000-2001
Non, marginalement, ou de façon ponctuelle	14%	17%
Actions pérennes et significatives	57%	72%
Une démarche permanente de l'école officiellement suivie par la direction	29%	17%

## Critère 5: Exigence d'un niveau en langues étrangères

L'école a-t-elle rendu obligatoire un niveau en langues étrangères pour l'obtention du diplôme ?

	99-2000	2000-2001
Pas d'exigence ou pas respectée	14%	11%
Exigence pour une langue étrangère	52%	44%
Exigence pour deux langues étrangères	29%	44%
Non répondu	5%	1%

Les 2 écoles qui disent ne pas avoir d'exigence sont des écoles d'architecture.

A noter que pour l'une de ces écoles, la formation en langues étrangères est obligatoire pendant les 3 premières années d'étude sans toutefois peser dans l'obtention du diplôme. On note que l'exigence pour la deuxième langue étrangère s'est accrue.

## Critère 6: Partenariat régulier avec les organismes

Existe-t-il des relations entre l'école et des organismes d'aide à la valorisation de la Recherche (ex: ANVAR)?

	99-2000	2000-2001
Régulières	62%	61%
Occasionnelles	33%	28%
Aucunes relations	0%	6%
Non répondu	5%	5%
<i>Relations à l'initiative de :</i>		
L'école	62%	67%
Les labos	52%	50%
Les chercheurs	43%	33%

Ce critère marque une très grande stabilité d'une enquête sur l'autre.

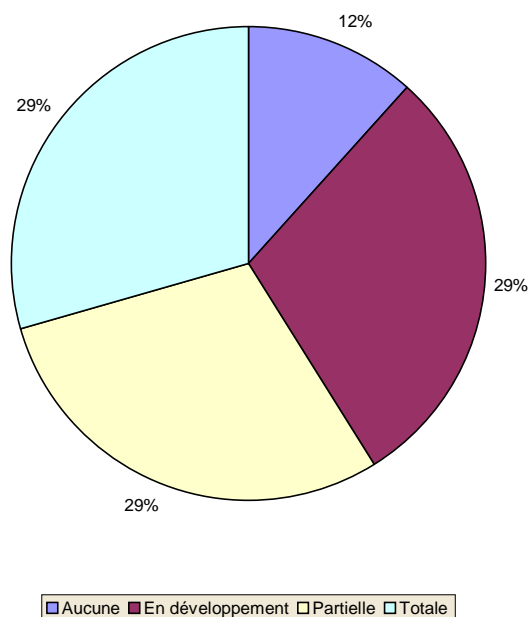
Existe-t-il des relations entre l'école et des organismes d'aide aux entreprises (ex: CRITT, ARIST...)?

	99-2000	2000-2001
Régulières	55%	67%
Occasionnelles	33%	22%
Aucunes relations	5%	6%
Non répondu	5%	5%
<i>Relations à l'initiative de :</i>		
L'école	67%	61%
Des professeurs	43%	44%
Des étudiants	5%	22%
Des anciens	5%	11%
Des partenaires	24%	28%

## Critère 7: Domaines d'application de la démarche qualité

Avez-vous une démarche qualité appliquée?

Démarche qualité appliquée à l'enseignement

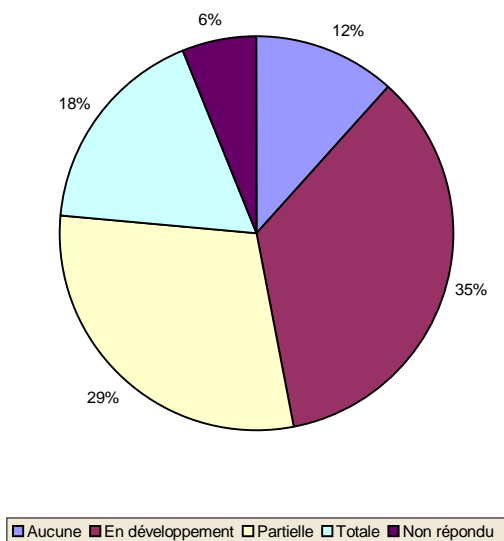


29% des écoles disent avoir une démarche qualité totale dans le domaine **de l'enseignement**

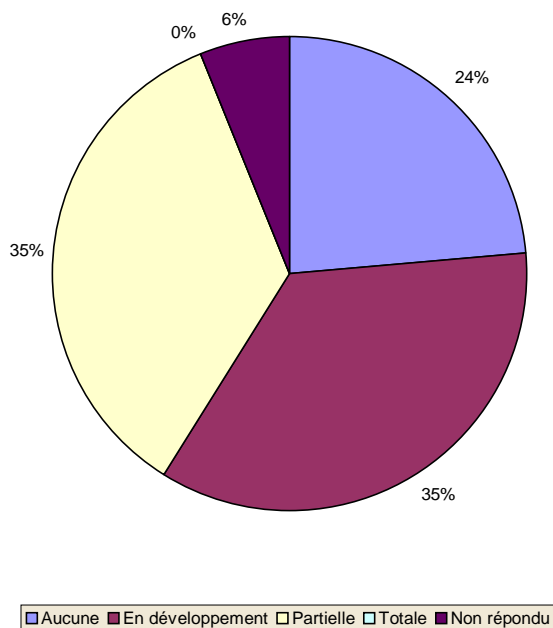
29% des écoles disent que cette démarche est en développement

**Par rapport à l'année passée**, il y a peu de changements car un même nombre d'écoles indiquait avoir une démarche qualité totale.

### Démarche qualité appliquée aux stages

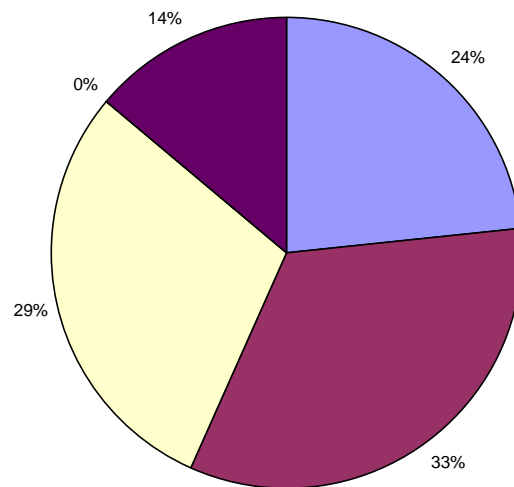


### Démarche qualité appliquée à la gestion de l'établissement



35% des écoles disent avoir une démarche qualité partielle appliquée à **la gestion de l'établissement** ; 24% disent n'en avoir aucune ; démarche qualité totale : 0%

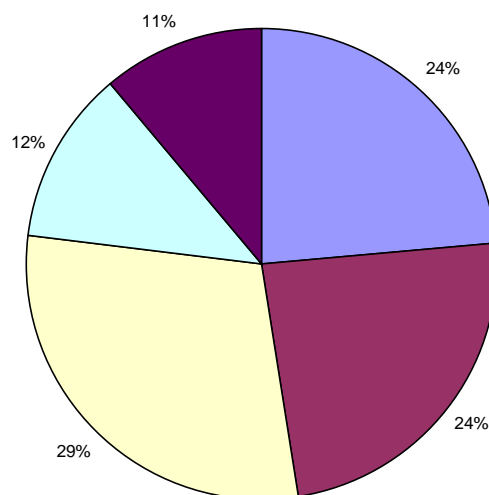
### Démarche qualité appliquée à la gestion du personnel



Aucune En développement Partielle Totale Non répondu

29% des écoles disent avoir une démarche qualité partielle appliquée à la **gestion du personnel**  
24% disent n'en avoir aucune.

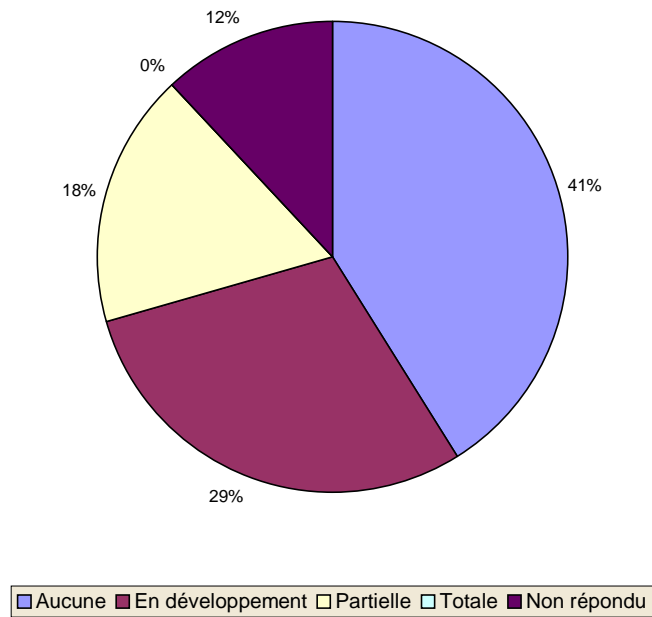
### Démarche qualité appliquée à la formation continue



Aucune En développement Partielle Totale Non répondu

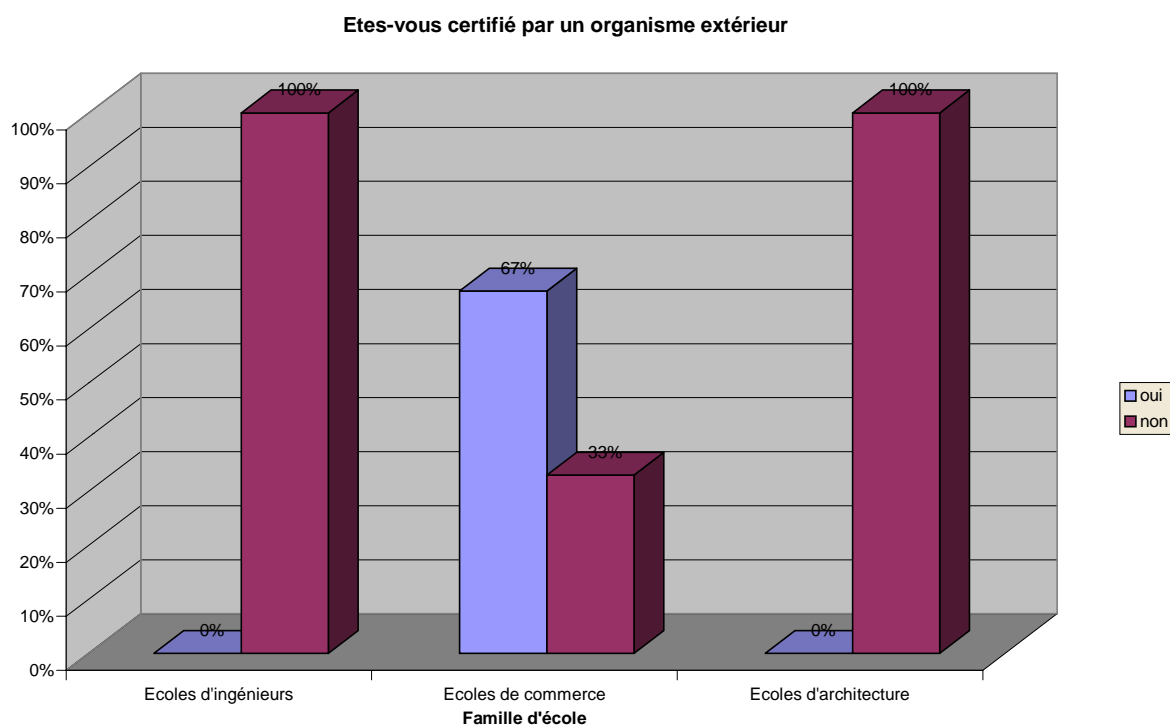
12% des écoles disent avoir une démarche qualité totale dans le domaine de la **formation continue** (écoles de commerce)

### Démarche qualité appliquée à la recherche



18% des écoles disent avoir une démarche qualité partielle appliquée à la **recherche** ; 41% disent n'en avoir aucune.

## Critère 7-1 : Type de démarche qualité :



2 écoles de commerce sur 3 sont certifiées : ISO ou EQUIS ; c'est principalement dans le secteur concurrentiel que les écoles mettent en place ce type de certification.

## Critère 8: Préparation à la recherche d'emploi

L'école mène-t-elle des actions pour aider les élèves dans la recherche d'emploi ?

	99-2000	2000-2001
Régulières ( plus de 3 actions par an)	76%	78%
Ponctuelles ( une à deux par an)	24%	22%
Pas d'action menée	0%	0%

Lorsqu'elles existent, ces actions sont-elles menées par l'entremise de:

	99-2000	2000-2001
Cours par professeur	48%	61%
Conférences	81%	83%
Service emploi	67%	83%
Associations d'anciens	76%	72%
Autres (cabinets)	29%	33%

## Critère 9: Adaptation au marché de l'emploi

L'école vérifie-t-elle l'adéquation entre les compétences des diplômés et celles requises par les employeurs ?

	99-2000	2000-2001
Régulièrement	67%	72%
Occasionnellement	24%	22%
Jamais	5%	6%
Non répondu	4%	0%

Lorsqu'elle vérifie cette adéquation, le fait-elle par:

	99-2000	2000-2001
Conseil scientifique / adm	57%	50%
Démarche qualité	10%	22%
Echantillon d'entreprises	48%	56%
Suivi / Assoc des anciens	24%	33%
Autres	29%	17%

## Critère 10: Flexibilité des contenus pédagogiques

Avez-vous la maîtrise du programme pédagogique ?

	99-2000	2000-2001
Non (programme officiel non adaptable à l'initiative de l'école)	0%	0%
Oui	100%	100%

Si oui, la maîtrise du programme est-elle:

	99-2000	2000-2001
Partielle (adaptation sur les contenus)	19%	17%
Totale (adaptation possible des contenus, temps, rythme, pédagogie)	73%	83%
Non répondu	5%	0%

Les 3 écoles qui disent avoir une maîtrise partielle sont pour 2 d'entre elles des écoles d'architecture (car il y a un cadre de structure nationale de l'enseignement de l'architecture) et le CRA CNAM qui dépend du CNAM pour ses programmes, établissement national.

## Critère 11: Elaboration d'un projet professionnel

Existe-t-il une réflexion (action) sur le projet professionnel des futurs diplômés ?

	99-2000	2000-2001
Non	5%	11%
<i>Oui, avec les étudiants</i>	90%	94%
Par groupes	64%	56%
Individuellement	55%	72%
Avec des représentants du monde économique	45%	44%
<i>Oui, entre enseignants</i>	48%	28%
A l'initiative de la direction des études	29%	22%
En présence de personnalités externes	19%	17%

## Critère 12: Activités para-scolaires extérieures des futurs diplômés

Existe-t-il une politique d'encouragement des activités extérieures ?

	99-2000	2000-2001
Non	10%	6%
Oui	90%	78%
Non répondu		16%

S'il existe une politique d'encouragement des activités extérieures, ces dernières sont-elles :

	99-2000	2000-2001
Inscrites dans le cursus	29%	33%
Inscrites et encadrées	29%	39%
Autorisées en dérogation d'absence	14%	33%
Autorisées et encouragées (mais sans bonification)	48%	44%
Partenaires extérieurs (bonifications pour l'étudiant)	10%	6%

## **IV- Présentation des résultats de la campagne d'évaluation :**

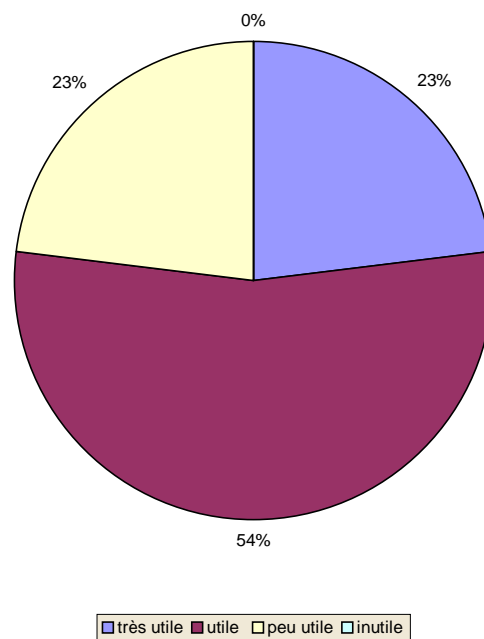
Afin de connaître

- l'appréciation des directeurs sur la démarche indicateurs et critères menée depuis quatre ans,
  - leurs souhaits d'évolution
  - le regard qu'ils portent sur la communication de ces documents auprès de la presse,
- un questionnaire d'évaluation a été joint aux deux questionnaires indicateurs et critères.

La synthèse de cette étude porte sur 14 écoles : 8 écoles d'ingénieurs, 2 écoles de commerce, 2 écoles d'architecture, 2 écoles à enseignement diversifié

Pour mémoire, le nombre d'écoles ayant répondu à l'enquête Indicateurs de performance est de 19.

Utilité de l'enquête Indicateurs et Critères de performance



### **1- Globalement, concernant les résultats obtenus :**

1-1 Les résultats de l'enquête ont :

Conforté la vision que vous aviez de la situation dans votre établissement	62%
Confirmé votre volonté de progresser sur un ou plusieurs points déjà identifiés	46%
Incité à agir dans une direction nouvelle	0%
Été peu significatifs pour votre école	15%

1-2 Indicateurs ou critères qui ont le plus intéressé en 2000 :

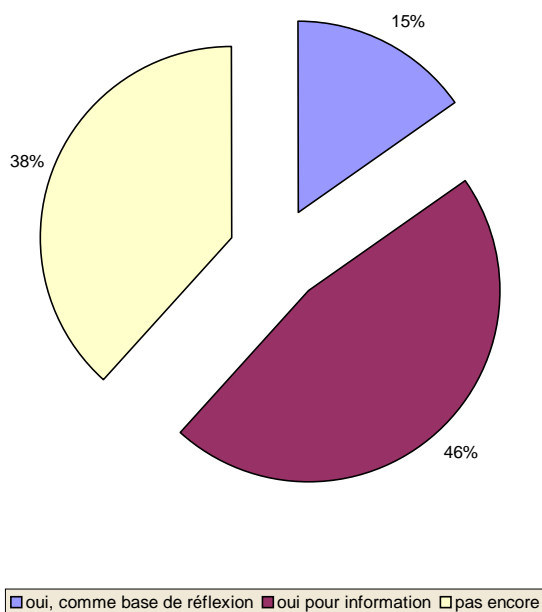
Indicateurs :

	Nombre d'écoles
Mobilité étudiante à l'international	5
Présence d'intervenants extérieurs	3
Temps consacré aux projets ou matières d'ouverture	5
Salaire de 1 <sup>ère</sup> embauche, placement des étudiants	2
Taxe d'apprentissage par élève	1
Vie associative	1

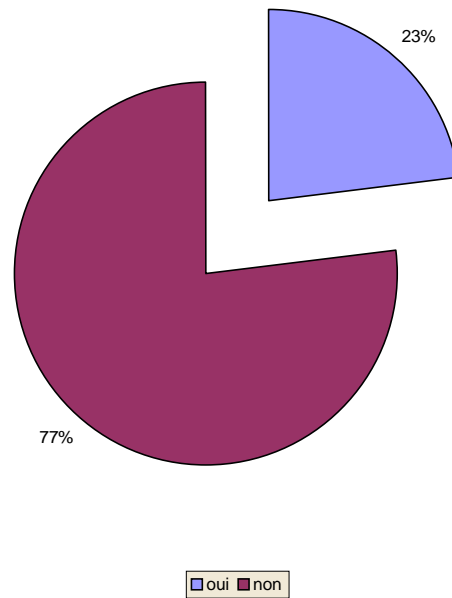
Critères :

	Nombre d'écoles
Démarche qualité	4
Projet d'établissement	2
Entrepreneuriat	1
Projet professionnel des diplômés	1
Activités extra-scolaires	1

Avez-vous présenté les résultats de l'enquête à des collaborateurs ou dans une instance ?



Souhaitez-vous que de nouveaux thèmes fassent l'objet d'indicateurs ou de critères ?

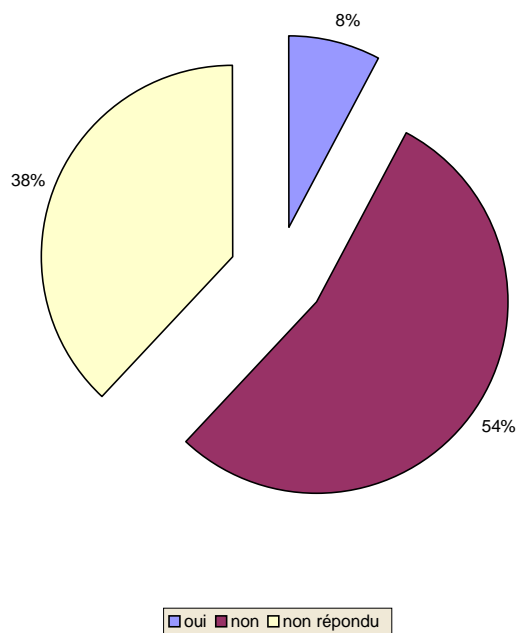


Pour les quelques écoles qui répondent oui, ces nouveaux thèmes seraient :

- la formation des coûts à l'étudiant
- les relations avec les entreprises
- les relations entre écoles

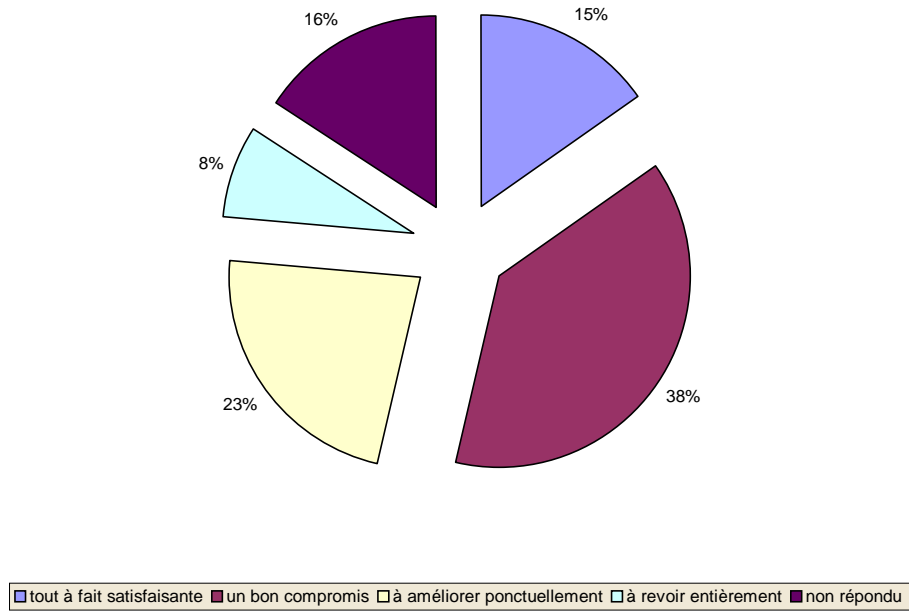
Globalement, les écoles préfèrent plutôt un approfondissement de certains thèmes existants (ouverture thématique ou internationale) plutôt que la mise en place de nouveaux.

Souhaitez-vous que des indicateurs ou critères soient supprimés de l'enquête ?



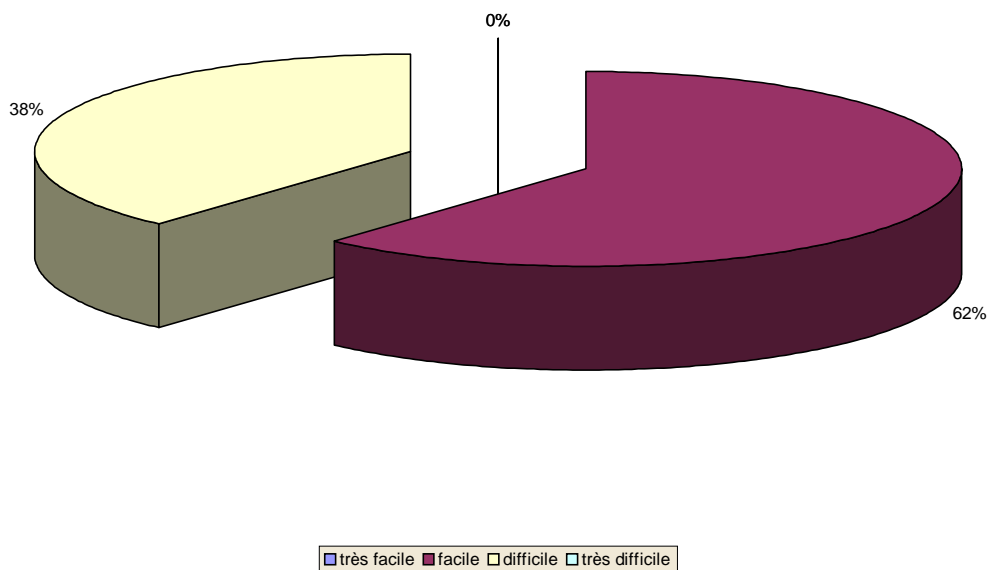
Les écoles souhaiteraient une enquête plus légère : partager l'enquête en 3 et faire une partie de cette enquête par année (pour indicateurs et critères) ; la 4<sup>ème</sup> année, faire l'enquête dans sa globalité.

La prise en compte des spécificités de mon type d'école est :

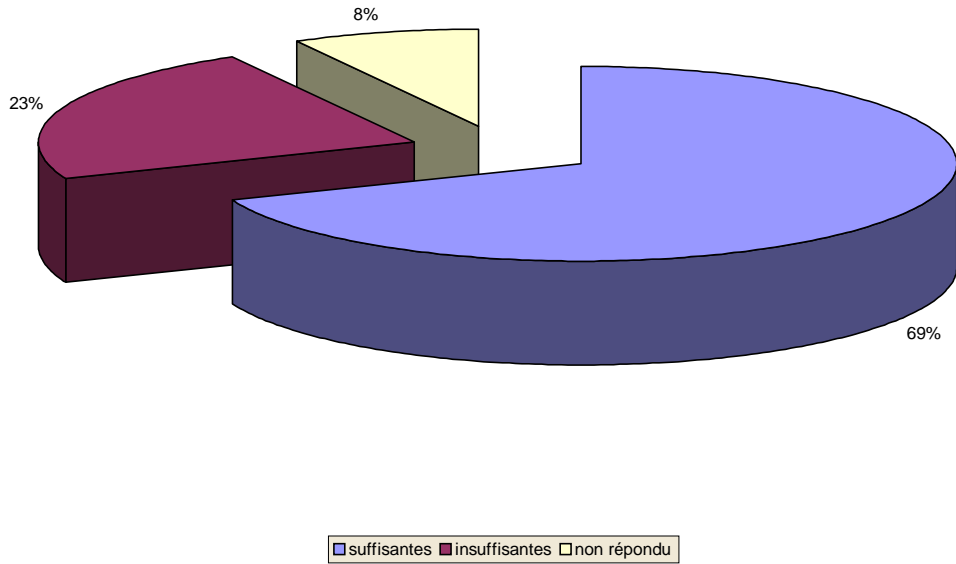


## 2- Concernant le remplissage de l'enquête :

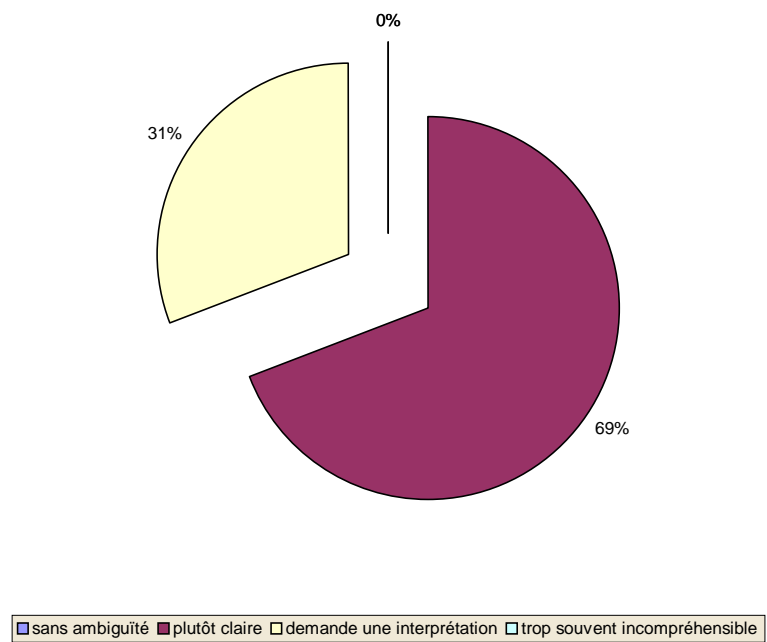
Globalement, la renseigner vous paraît



Les indications et les définitions données pour faciliter le remplissage sont :



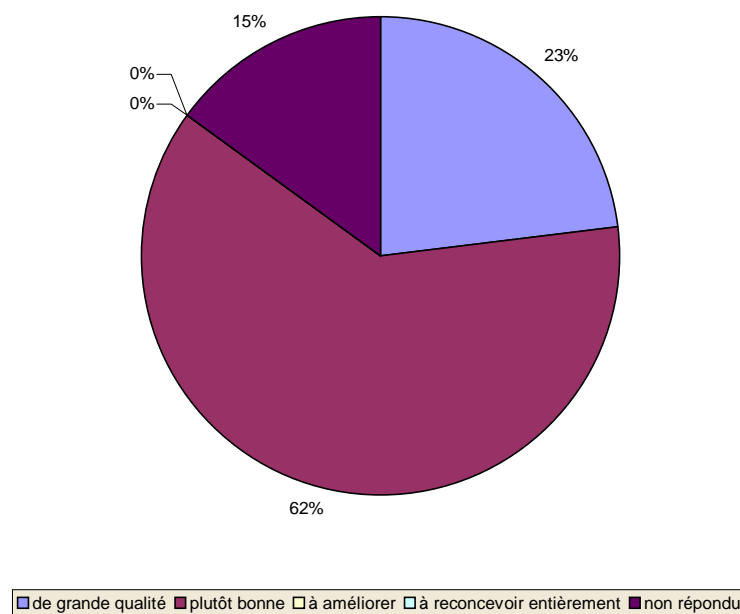
La formulation des questions est :



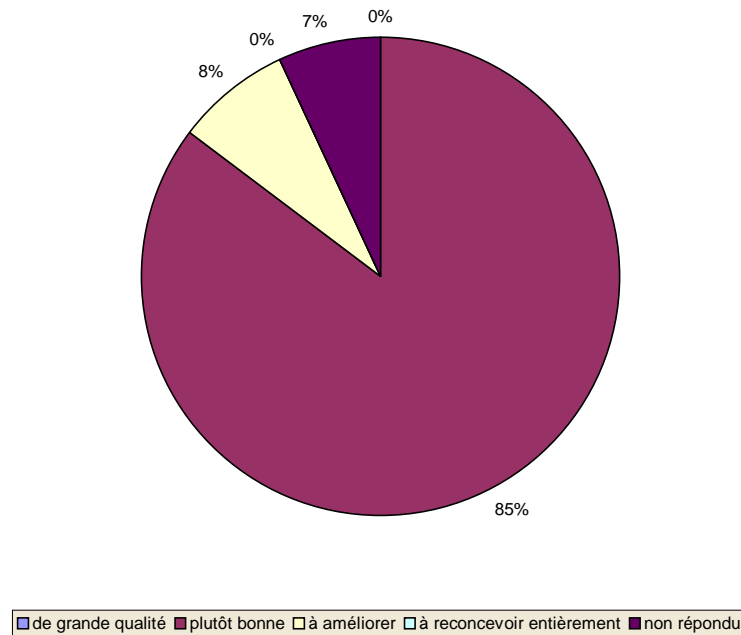
Même si l'enquête est longue à renseigner, les interviewés estiment pour 62% que le remplissage est facile et que les indications données pour le remplissage sont suffisantes (69%) ; à ce titre, on peut voir là le fruit du travail de la commission qui a beaucoup travaillé sur l'amélioration des définitions.

### 3- Concernant la présentation des résultats :

La présentation des résultats pour la conférence de presse est :



La présentation des résultats de mon école est :



La présentation des résultats lors de la conférence de presse est appréciée (23% la trouvent de grande qualité et 62% plutôt bonne) et les rendus par école sont également bien notés ce qui est encourageant pour le travail de communication fait par la Déléguée Générale.

#### 4- Suggestions d'amélioration et remarques diverses :

- les informations fournies sont déclaratives et on est toujours tenté de surévaluer certaines réponses
- doute sur l'information « salaire moyen de première embauche »
- ne pas demander de justificatifs car cela est trop lourd pour les écoles